

Université Toulouse Jean Jaurès

UFR d'histoire, arts et archéologie

Département documentation, archives, médiathèque et édition



Rapport de stage :

Mise en place d'une photothèque en ligne au sein du Comité  
Départemental du Tourisme de Haute-Garonne

Morgan POURQUIER

Volume 1 : texte et bibliographie

Mémoire présenté pour l'obtention du Master I Information-Documentation  
sous la direction de Mme Anne-Marie Moulis et M. Stéphan du Château

2018



## Remerciements

Pour la réalisation de ce rapport de stage, je remercie l'ensemble du personnel du Comité Départemental de Tourisme de Haute-Garonne et, plus particulièrement, Nathalie LACOMME, responsable Promotion Presse, Catherine DI MEGLIO, coordinatrice du pôle Promotion, Camille DAULON, assistante de promotion et Frédéric BERAIL, community manager, pour leur accompagnement en ce qui concerne mes missions de stage et leur aide pour l'aboutissement du projet de stage.

Je remercie également Nathalie TRIONFO, responsable de la photothèque du Comité Régional Occitanie, pour ces éclairages concernant la réalisation d'un thésaurus et d'une photothèque au sein d'une structure de tourisme.

Je remercie enfin Anne-Marie MOULIS et Stéfan DU CHATEAU, directrice et directeur de ce mémoire, pour le suivi, les remarques et les conseils apportés concernant le mémoire en lui-même.

## Sommaire

Introduction .....	4
Première partie : Etude de l'existant : Le Comité Départemental de Tourisme de Haute-Garonne .....	5
Chapitre 1 : Evaluation institutionnelle du lieu de stage.....	6
Chapitre 2 : Etat du fonds.....	17
Deuxième partie : Analyse des besoins .....	22
Chapitre 1 : Les missions pour la mise en place d'une photothèque en ligne .....	23
Chapitre 2 : Le cahier des charges .....	26
Chapitre 3 : Veille des thésaurus et photothèques du secteur touristique .....	29
Chapitre 4 : Le tri .....	39
Chapitre 5 : La charte de nommage .....	40
Chapitre 6 : Le thésaurus.....	44
Troisième partie : La photothèque .....	48
Chapitre 1 : Analyse des logiciels de photothèque envisagés pour le CDT 31.....	49
Chapitre 2 : Mise en place du logiciel.....	53
Conclusion.....	61
Bibliographie.....	62

ANNEXES (volume 2)

## Introduction

J'ai effectué mon stage d'application de fin d'études, dans le cadre du Master 2 Archives et Images, au sein du Comité Départemental de Tourisme de Haute-Garonne (CDT 31), basé à Toulouse. Il s'est déroulé du 4 Avril au 1<sup>er</sup> Aout 2018, pour une période s'étendant à 18 semaines.

Depuis la nomination de Didier Cujives à la tête du CDT 31, l'organisme touristique est en constante évolution. Le souhait de mettre en place de nouveaux objectifs chaque année pour améliorer l'offre touristique montre l'ambition qui est portée par le directeur pour faire du tourisme un secteur prégnant au sein du département de la Haute-Garonne.

Actuellement en pleine mutation suite aux progrès numériques, le CDT 31 a décidé d'améliorer sa communication. Il a donc été décidé de clarifier son identité propre et de changer le nom de l'entité. Le CDT 31 deviendra donc prochainement *Tourisme Haute-Garonne*.

Ce stage fait suite à une offre de la part de l'entreprise en tant qu'assistant de communication en charge de la photothèque. Il a pour objectif la mise en place d'une photothèque en ligne. Cela est dû à la volonté du CDT 31 de s'accorder avec les nouvelles pratiques liées à la démocratisation du numérique et au retard pris par celui-ci par rapport aux autres organismes de tourisme départementaux ou régionaux.

Tout au long de ce rapport de stage, je présente les caractéristiques propres à la structure qui m'a accueilli durant ces quatre mois de stage. Pour cela, je me suis intéressé à ses différentes composantes, à l'offre numérique existante lors de mon arrivée et j'ai réalisé un état des fonds. Je dévoile ensuite les différentes étapes qui m'ont amené à la réalisation du projet final concernant la valorisation numérique de leur fonds iconographique en présentant notamment les documents qu'il a fallu créer pour construire ce projet (charte de nommage, thésaurus, analyse comparée de logiciels, cahier des charges, charte d'utilisation). J'explique enfin la manière dont la photothèque a été installée et les possibilités apportées par le logiciel choisi par le CDT 31.

Première partie : Etude de l'existant :  
Le Comité Départemental de Tourisme de  
Haute-Garonne

## Chapitre 1 : Evaluation institutionnelle du lieu de stage

Le Département de la Haute-Garonne possède un potentiel touristique très fort. De par sa richesse naturelle, patrimoniale, culturelle, historique, gastronomique et sa réputation d'endroit où il fait bon vivre, il propose une diversité rare. Preuve de l'attrait du département, les médias mettent en valeur le patrimoine local, notamment à la télévision par le biais de publicités ou d'émissions, comme le 7 avril dernier, avec un numéro du magazine *Echappées belles* consacré à la ville de Toulouse, diffusé sur France 5. L'attractivité qui en résulte légitime le rôle du CDT 31<sup>1</sup> afin de proposer à chacun la meilleure prestation touristique possible.

### ***1.1 Le contexte général du CDT 31***

Le Comité Départemental de Tourisme<sup>2</sup> est situé au 14 Rue Bayard à Toulouse, en plein cœur de la ville. Il a été créé en 1978. Depuis le mois de Juin 2015, le CDT 31 est présidé par Didier Cujives. Il occupe également la fonction de membre de la Commission Permanente et de la Commission des Finances au sein du Conseil Département de la Haute-Garonne. Le directeur général est Jean Micoud<sup>3</sup>.

Il accompagne le grand public dans la découverte du département. L'espace accessible au public propose une documentation complète sur les sites emblématiques du département, des idées d'activités (loisirs, sport, restauration, hôtellerie...). Des prestations commerciales sont également à disposition du public : service billetterie, réservation d'hébergements, vente de séjours...

Son rôle est de prolonger et concrétiser la politique de développement touristique validée par le Conseil Départemental de Haute-Garonne. Il constitue donc l'organe de proposition et d'exécution de la politique départementale du tourisme. Les objectifs qu'il se fixe sont la mise en route du tourisme dans le département, se positionner dans un écosystème local, régional, national voir international, s'appuyer sur les compétences internes du Conseil Départemental, développer prioritairement une clientèle familiale et s'appuyer sur les destinations Haut-

---

<sup>1</sup> CDT 31 : Comité Départemental du Tourisme de la Haute-Garonne

<sup>2</sup> Source : Document interne au CDT 31 : Guide d'accueil

<sup>3</sup> Voir volume 2 annexe 1 : Organigramme du CDT 31

Garonnaises. Pour concrétiser cela, le CDT doit faire face à plusieurs enjeux :

- Développer une économie touristique forte en respectant l'équilibre des secteurs professionnels et non professionnels.
- Améliorer la fréquentation touristique en favorisant l'allongement de la durée des séjours et avoir une meilleure répartition dans l'espace et dans le temps. Cela permet de garantir le tourisme hivernal et estival tout en entretenant l'activité touristique durant l'intersaison.
- Favoriser une activité touristique annuelle pour maintenir et créer des emplois durables
- Maîtriser le développement touristique en préservant l'environnement.
- Utiliser tous les moyens promotionnels et publicitaires pour améliorer la notoriété, l'image de marque et la localisation du département de la Haute-Garonne.

**Le cadre législatif** définit pour chaque CDT en France est défini dans la loi 92-1341 portant sur la répartition des compétences dans le domaine du tourisme. Selon l'article 8, le CDT *« contribue à assurer, au niveau du département, l'élaboration, la promotion et la commercialisation de produits touristiques en collaboration avec les professionnels et les organismes concernés par le tourisme à l'échelon départemental et intercommunal ainsi qu'avec toute structure locale établie à cet effet »*. Par ailleurs, les actions de promotion sur les marchés étrangers s'effectuent de façon coordonnée avec le CRT<sup>4</sup> et le CDT.

L'article 9 de la loi indique, quant à lui, les ressources dont profite le CDT. Cela peut concerner :

- Des subventions et contributions de toute nature provenant de l'Etat, de la Région, du Département, des Communes et de leurs groupements.
- Des participations de tout organisme intéressé ainsi que des personnes privées.
- Des redevances pour services rendus.
- Des dons et legs.

**Le budget 2017** du CDT 31 s'élevait à 4 049 516 millions d'euros. Il est réparti comme ceci :

---

<sup>4</sup> CRT : Comité Régional de Tourisme

3 542 903 € pour le budget de fonctionnement, 468 613 € pour les actions de promotion-communication et 38 000 € pour les remboursements de mise à disposition du personnel. Une partie des financements est assurée par des ressources propres évaluées à 874 040 €. La subvention sollicitée auprès du Conseil Départemental s'établit à 3 175 476 millions d'euros. Le total des dépenses et des recettes est équivalent sur les trois dernières années. Cela est un atout primordial pour pouvoir créer des actions efficaces et satisfaisantes en faveur du tourisme en Haute-Garonne.

## ***1.2 Les enjeux de l'année 2018***

Le CDT a planifié son plan d'action pour l'année 2018 selon cinq grandes priorités<sup>5</sup>. **Le développement économique** du tourisme en Haute-Garonne est le premier enjeu. Selon Didier Cujives « *En Haute-Garonne, le tourisme est une réalité économique* ». Il explique qu'il s'agit de la deuxième plus importante activité économique du département derrière l'aéronautique. Il estime que le département fait face à une forte concurrence en termes de destination touristique et il est donc nécessaire de valoriser encore plus les atouts dont il dispose. C'est dans cette optique que le CDT 31 doit être une valeur ajoutée indispensable.

**L'offre départementale** doit être qualitative et elle doit donner des gages de satisfaction à un large public afin que celui-ci ait envie de solliciter de nouveau le CDT et de garantir le développement touristique. Trois priorités d'actions sont définies :

- Amélioration de l'accueil et des déplacements des voyageurs grâce à une prise en charge organisée de telle sorte qu'ils ne soient jamais livrés à eux-mêmes.
- Accompagnement des entreprises qui agissent en faveur de la formation, la labellisation, la transformation numérique et la sensibilisation aux enjeux du secteur touristique.
- Développement d'une entente globale concernant les relations avec la clientèle afin de garantir leur fidélité et d'en séduire de nouvelles.

Pour cela, le CDT veut continuer à déployer ses marques et ses labels comme Accueil Vélo (parcours cyclables), Accueil Pêche (parcours nature) Tourisme & Handicap (offre touristique adapté à tout type d'handicap), High Hospitality Academy (dispositif qui règlemente les dix

---

<sup>5</sup> Source : [www.bernieshoot.fr/2017/11/tourisme-haute-garonne-qualite-booster.html](http://www.bernieshoot.fr/2017/11/tourisme-haute-garonne-qualite-booster.html)



critères clés pour une prestation de tourisme).

**Promouvoir la destination** en développant les compétences du CDT 31 en matière d'accompagnement et d'animation de façon active et durable est également un objectif. Le CDT vise donc trois types de publics en particulier :

- Les Haut-Garonnais qui désirent découvrir davantage leur propre département, en famille ou avec des amis.
- Les acteurs du tourisme afin qu'ils participent collectivement à la valorisation du département en mettant en avant les charmes du territoire.
- Les touristes eux-mêmes qui souhaitent partager leur expérience après leur passage en Haute-Garonne. Ils sont un facteur supplémentaire pour faire connaître les lieux incontournables du département.

Didier Cujives a également annoncé le lancement d'une plateforme numérique collaborative entre le CDT 31, les offices de tourisme et les acteurs touristiques du département. L'objectif est de lier les productions et les actualités de chacun en produisant et en partageant tout types de contenus tel un réseau social pour fournir en informations diverses les supports digitaux du CDT. Malgré les actions qui s'accroissent de plus en plus sur le web, le CDT 31 accorde encore une grande importance à ses productions papiers. C'est pourquoi, en plus des différents guides touristiques, des brochures et des catalogues qui sont édités, la structure créée, en 2018, des documents visant à valoriser les sites haut-garonnais qui composent le CDT 31, mais aussi un guide de l'itinérance douce en Haute-Garonne, un manuel des ventes qui présente toute l'offre touristique du département et un dépliant des hébergements Pêche. Le CDT aspire à renforcer ses relations avec les médias en accueillant 50 « influenceurs »<sup>6</sup> français, en réalisant des voyages de presses thématiques tout au long de l'année au sein du territoire départemental (Vignobles de Fronton, Canal des deux mers<sup>7</sup>, Via Garona<sup>8</sup>, Toulouse...), mais aussi ses relations avec les particuliers et les professionnels en participant à 10 salons grand public et 16 rencontres professionnelles.

**Développer le tourisme pour tous** en encourageant le public à participer à des activités

---

<sup>6</sup> Personnalités qui ont une influence importante auprès d'une communauté de personnes qui les suivent dans les médias.

<sup>7</sup> Itinéraire fluvial et cyclable

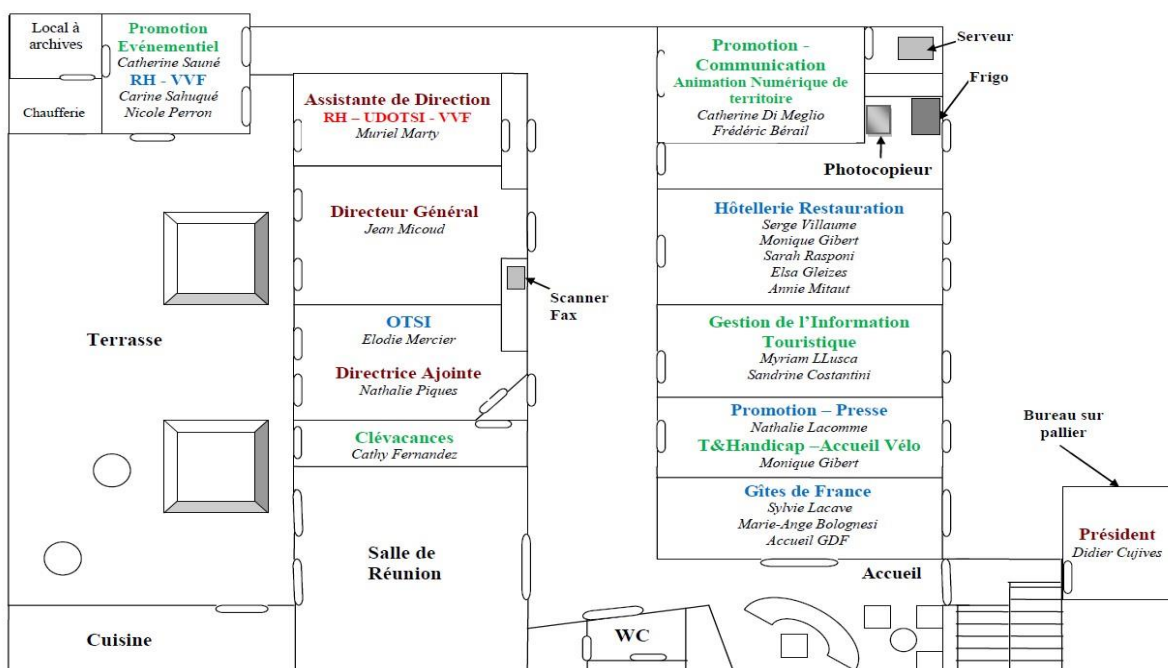
<sup>8</sup> Parcours GR (Grande Randonnée)

touristiques en toute saison. Tout au long de l'hiver, des animations ont lieu dans les quatre stations de sports d'hiver qui composent le département, à savoir, Peyragudes, Le Mourtis, Luchon-Superbagnères et Bourg d'Oueil. Par exemple, l'événement #HôtesGaronne a lieu chaque année. Il s'agit d'un week-end organisé dans une de ces stations et qui est exclusivement réservé aux « influenceurs » toulousains. Durant le printemps, l'été et l'automne, le CDT met en place des événements afin de valoriser leurs offres au quotidien. Ainsi, du 2 au 5 mai le CDT faisait partie des exposants square Charles de Gaulle à Toulouse pour promouvoir ses activités.

**Commercialiser des offres packagées** au service Loisir/Accueil pour la clientèle individuelle mais aussi le tourisme d'affaires et de groupes. Le CDT souhaite s'investir auprès des publics du troisième âge et des publics défavorisés en proposant des services adaptés notamment aux jeunes et aux personnes à faible revenu.

### 1.3 Le service Promotion/Communication

Pendant la durée du stage, j'ai évolué particulièrement au sein du service Promotion/Communication du CDT 31. Il est situé au premier étage des locaux administratifs. Il s'agit d'un bâtiment attenant à l'Espace Tourisme Haute-Garonne. Ce dernier est accessible au public. Voici ci-dessous le plan des locaux administratifs du CDT31<sup>9</sup> :



Locaux 1er Etage Administratif

Memo 2017-2018

<sup>9</sup> Source : CDT 31

Le service représente six personnes au quotidien mais plusieurs personnes travaillent également pour le service de façon plus ponctuelle, notamment l'équipe dédiée aux réseaux sociaux, au développement territorial... Durant mon stage, je me suis rendu compte que l'interaction entre les différents pôles est fréquente. Le service Promotion/Communication est régulièrement en contact avec le service Promotion-Presses, le service Gestion de l'Information Touristique et, bien sûr, le directeur du CDT. La proximité entre les différents bureaux facilite cet échange au quotidien et permet une plus grande efficacité dans le travail à effectuer.

La mission principale du service est l'animation numérique du territoire. Il accroît l'image touristique, la notoriété et l'attractivité du département<sup>10</sup>. Il prévoit des actions et des outils de promotion et de communication et développe les relations presse en mettant en valeur les points forts du département.

Plusieurs métiers se rencontrent au sein ce pôle : Responsable TIC<sup>11</sup>, Responsable de la promotion et de la communication, Webmaster, Attaché de presse, Community manager, Webmarketeur. Ils sont amenés à travailler avec un public étendu : **Les professionnels du tourisme** (offices de tourisme, CRT, CDT...), **les personnes qui souhaitent investir dans le tourisme** (projet de chambres d'hôtes, apport de financement sur un événement...), **les collectivités territoriales** (elles aident et participent à l'organisation d'animations touristiques), **les institutions** (partenaires en lien avec le secteur touristique), **le grand public**.

Au sein du CDT 31, le service Promotion/Communication :

- **Coordonne le suivi des éditions** : il s'agit de contrôler le flux des documents papiers et numériques qui sont produits.
- **Mène des actions de promotion et d'animation** : salons, journées professionnelles, rencontres avec le public, festivals, expositions...
- **Rassemble les différents acteurs ou structures touristiques du département** : Offices de Tourisme, partenaires culturels et institutionnels...
- **Gère les outils numériques et les événements organisés tout au long de l'année** : le fonds d'images du CDT, le calendrier des festivals, fêtes et manifestations, le concours

---

<sup>10</sup> Source : <https://www.tourisme-territoires.net/adt-cdt/mission-promo-comm-web/>

<sup>11</sup> Technologie de l'Information et de la Communication

des villes et villages fleuris.

- **Met en place un suivi des relations « Presse »** : principalement avec la presse écrite locale comme *La Dépêche du Midi*, *Le Petit Journal* et *20 minutes Toulouse*...
- **Assure le suivi des campagnes de communication** : lien avec les médias et tous types d'acteurs du secteur touristique.
- **Garantit la gestion et l'administration de la base de données touristiques** : elle est disponible en ligne pour toute personne du CDT et en lien avec la structure. Son nom est *Tourinsoft* et elle participe au déploiement de la stratégie numérique du CDT 31.

Le CDT abrite également les **filières départementales touristiques** du département : *le Relais des Gîtes* (label Gîtes de France), *Clévacances* (réseau de propriétaires de locations meublées), *les Logis* (regroupe 13 établissements hôteliers en Haute-Garonne), *Tables et Auberges de France* (label qui permet la promotion de la restauration et qui regroupe, en Haute-Garonne, 55 établissements classés).

Des lieux patrimoniaux servent d'antenne au CDT 31 et permettent également de se renseigner sur l'actualité et les diverses animations touristiques du département. Cela concerne le Centre touristique et culturel *Les Olivetains*, situé sur le parvis de la Cathédrale Sainte-Marie à Saint Bertrand de Comminges, la *Maison de la Haute-Garonne* situé à Avignonet-Lauragais et le *Château de Laréole*.

Durant ce stage, j'ai pu être au cœur de ce dispositif et me rendre compte que chacun, au sein du pôle, a un rôle prédominant et qu'il est nécessaire d'avoir une méthode et un rythme de fonctionnement soutenu afin que la coordination et l'organisation soit bonne pour produire le meilleur travail possible.

#### ***1.4 La stratégie numérique du CDT 31***

Longtemps en marge de l'évolution des pratiques professionnelles vers le numérique, le CDT 31 a décidé très récemment (fin 2016-début 2017), d'occuper une place prépondérante dans l'environnement numérique afin d'exister davantage dans le domaine touristique haut-garonnais. La structure a compris que ce renouvellement permet d'augmenter sa visibilité auprès du public. Malgré cela, cette longue absence a engendré un retard considérable en termes de communication par rapport aux autres CDT et CRT et c'est la raison pour

laquelle, le comité a choisi de se donner les moyens humains et financiers pour s'ancrer durablement dans le paysage digital des structures de tourisme.

#### 1.4.1 *Le site web et les réseaux sociaux*

Le président du CDT 31 a déclaré<sup>12</sup>, le 13 janvier 2017, qu'un nouveau site internet était mis en ligne avec un budget d'action multiplié par dix par rapport aux années précédentes. Il s'est également félicité du lancement de la présence de la structure sur trois plateformes de réseaux sociaux : *Facebook, Twitter et Instagram*.

Le site internet<sup>13</sup> est actuellement bâti pour provoquer chez l'internaute un effet dit de triple « Waouh ». En seulement trois clicks, l'utilisateur doit être convaincu de continuer la navigation sur le site. Le CDT 31 a donc imaginé :

- **Des accroches visuelles fortes** : La charte graphique est bien pensée avec des animations visuelles intéressantes comme la carte interactive qui géolocalise les bons plans touristiques en Haute-Garonne
- **Des tags et thématiques attirants** : Cela concerne les grands sites du départements et tout élément se rattachant au tourisme.
- **Un sentiment attractif** : Le site est fait pour attirer l'attention et attiser la curiosité de l'utilisateur.
- **Le partage d'expériences** : Cela se traduit par le biais d'articles, de dossiers de presse disponibles gratuitement et de la page *#SocialWall* qui sélectionne des contenus issus des comptes du CDT 31 sur les réseaux sociaux.
- **Des contenus immersifs** : Ce sont des focus sur des lieux ou des évènements en particulier et qui permettent, au travers de descriptions, de mieux connaître le département.
- **Une navigation intuitive** : L'utilisateur doit pouvoir découvrir le site facilement. C'est pour cela que le site est conçu de manière logique afin que l'internaute soit accompagné

---

<sup>12</sup>Source : <https://www.haute-garonne.fr/actualites/le-comite-departemental-du-tourisme-revolutionne-sa-communication>

<sup>13</sup> Consultable sur : <https://www.hautegaronnetourisme.com/>

dans sa recherche et qu'il ne se perde pas dans le flux des informations.

Le CDT 31, comme les autres comités départementaux en France, contribue au développement de la Web Tv Tourisme<sup>14</sup>. Il s'agit du premier média audiovisuel entièrement consacré au tourisme. C'est une vitrine non négligeable pour valoriser les richesses touristiques du département.

Un fil d'actualité est réalisé toutes les deux semaines par la responsable de la promotion et de communication afin de renseigner le public et les acteurs du tourisme sur les événements touristiques à venir en Haute-Garonne.

La structure est visible sur les réseaux sociaux sous le nom TourismeHG ou Tourisme Haute-Garonne. Un premier bilan se rapportant à la présence du CDT 31 sur les réseaux sociaux a été établi. Les constats sont les suivants :

- **La croissance rapide et marquante** du nombre d'internautes qui interagissent avec le CDT 31.
- **La séduction puis l'adhésion d'un public clé** : les Haut-garonnais.
- **La naissance d'une nouvelle communauté** constituée de fans, d'abonnés, de tout type de personnes intéressées qui communiquent régulièrement entre eux ainsi qu'avec le CDT 31.
- **La notion de « fierté » d'appartenance au département** ressort nettement. Les internautes sont heureux de faire partager leurs histoires, leurs liens avec ce territoire.
- **Le ton décalé** employé, notamment sur Twitter, est apprécié et accepté par les internautes. Cela rajoute de l'originalité au contenu proposé.

Certains sujets spécifiques rencontrent des succès d'audience très important. Ce fut le cas l'année dernière avec le post hommage à Claude Nougaro, publié sur Facebook, qui a été vu par près de 700 000 personnes et partagé plus de 10 000 fois.

Ce plébiscite résulte de l'ambition du CDT 31 de positionner le client-touriste au milieu de leur nouveau dispositif numérique. Le comité a voulu créer un nouveau schéma relationnel qui le

---

<sup>14</sup> Consultable sur : <http://www.web-tv-tourisme.com/>

fait passer de celui de l'information à celui de la recommandation. Pour cela, sept étapes doivent être respectées :

La consultation du voyage => La sélection => La réservation => L'agrégation avec d'autres services => Le séjour => Le partage avec les internautes => La fidélisation

Pour cela, le CDT 31 produit de nombreux contenus réguliers sur les réseaux sociaux et sollicite l'avis des internautes. Ces derniers peuvent également profiter de photographies qui ont été prises par la structure ou ses partenaires. D'ailleurs, le CDT 31 organise fréquemment des *Instameet*. Il s'agit d'un événement qui regroupe une communauté d'instagrameurs (passionnés d'Instagram) dans un lieu en Haute-Garonne afin qu'ils partagent, via le réseau social, leurs échanges, leurs rencontres, et, bien sûr, leurs photographies. Cela permet de valoriser visuellement le département et de le promouvoir davantage.

Tout cela est une plus-value non négligeable pour valoriser l'image de marque du territoire, informer sur l'offre touristique du département, créer un lien durable avec les internautes, promouvoir et vendre des produits touristiques. Les futurs projets du CDT 31 sont de monétiser la communauté Facebook en diffusant des offres promotionnelles, monter en gamme sur Twitter (qualité des services et des images proposées) pour toucher encore plus de monde et particulièrement les journalistes, intégrer le format vidéo au cœur de la stratégie numérique, créer un club d'ambassadeurs du CDT 31 afin de donner une plus grande ampleur aux contenus web qui sont diffusés.

#### **1.4.2 Tourinsoft**

Tourinsoft<sup>15</sup> est la base de données qui regroupe toutes les informations utiles concernant les offres du CDT 31. Il s'agit d'un système d'information spécialisé dans le secteur du tourisme. Cette solution permet d'accompagner le comité dans ses relations avec ses partenaires, de gérer les différentes demandes du public et de partager ses données.

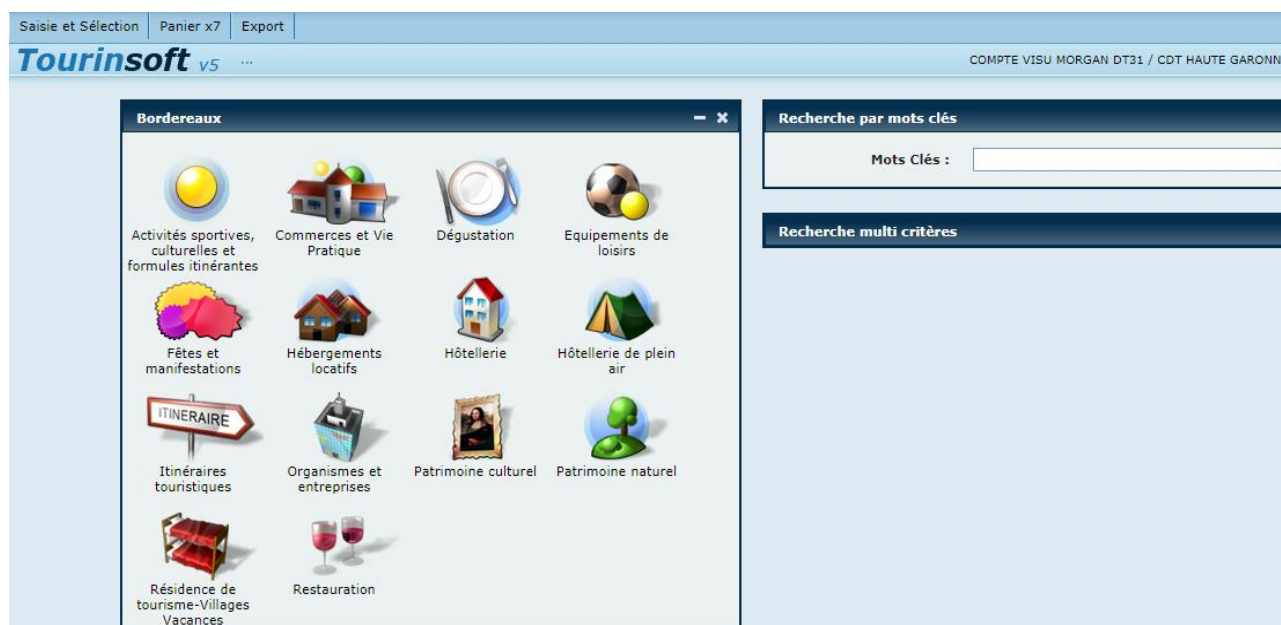
La page principale de la base de données Tourinsoft du CDT 31 donne la possibilité de réaliser une recherche simple par mots-clés ainsi qu'une recherche avancée avec de multiples critères. Les offres sont enregistrées dans des **bordereaux séparés en plusieurs groupes distincts** :

---

<sup>15</sup> Source : <http://www.tourinsoft.com/>

Activités sportives, culturelles et formules itinérantes ; Commerces et Vie pratique ; Dégustation ; Equipements de loisir ; Fêtes et manifestations ; Hébergements locatifs ; Hôtellerie ; Hôtellerie de plein air ; Itinéraires touristiques ; Organismes et entreprises ; Patrimoine culturel ; Patrimoine naturel ; Résidence de tourisme – Villages Vacances ; Restauration.

Voici l'interface d'accueil de Tourinsoft pour le CDT 31<sup>16</sup> :



Chaque bordereau comprend des informations sur l'identification de l'offre (type, thème, adresse, contacts...), l'accès localisation (par quel moyen et par quel itinéraire ?), la réservation, l'accueil (ouverture/fermeture, labels, accès aux personnes handicapées, salles disponibles...), les tarifs (prix et modes de paiements), les visites (individuelles, de groupe), les équipements et services, les photos, la gestion des données (références, suivi de l'actualisation...). Ils sont régulièrement réactualisés afin de garantir la fiabilité des éléments diffusés.

La base de données permet de :

- **Enregistrer des offres** dans l'onglet Panier avant de les exporter en format Excel ou PDF.

<sup>16</sup> Capture d'écran de Tourinsoft via un compte personnel créé par le CDT 31  
*Mémoire de master 2 Archives et Images*



- **Créer des mailings** papier (à partir d'étiquettes) et électroniques (mail envoyé directement depuis Tourinsoft).
- **Créer des statistiques** pour connaître la fréquence de sollicitation des offres, le nombre total de bordereaux...
- **Stocker des documents** textuels, iconographiques de tout type de formats à partir de la médiathèque intégrée dans la base.

Tourinsoft est donc très utilisé par l'ensemble des acteurs en lien avec le CDT 31. C'est un composant central dans le schéma communicationnel et documentaire de la structure.

## Chapitre 2 : Etat du fonds

L'Etat du fonds iconographique est le premier travail que j'ai réalisé lors de mon arrivée en stage au sein du CDT 31. Cette tâche m'est apparue indispensable pour construire le cahier des charges et pour m'approprier totalement le fonds afin de déterminer quels sont ses points faibles et, également, imaginer la meilleure solution pour le réorganiser efficacement afin qu'il gagne en visibilité et en attractivité. Il m'est apparu évident de montrer l'urgence d'optimiser ce fonds et d'imaginer des solutions durables pour améliorer celui-ci. J'ai donc étudié la manière dont l'image est traitée au sein de la structure. Cela m'a amené à faire un passage en revue global des fichiers constituant le fonds, de prendre connaissance des métadonnées, d'évaluer le fonds, d'établir des constats et proposer des alternatives au fonds tel qu'il était présenté quand je suis arrivé.

### ***1.1 L'utilisation de l'image au sein du CDT 31***

L'ensemble des photographies apparaît dans le serveur « Photo » de chaque poste informatique du CDT 31. Il est accessible à l'ensemble du personnel du comité et chaque personne peut intégrer, supprimer ou modifier des images comme il le souhaite. Elles sont actuellement valorisées par le biais des réseaux sociaux, d'un site de retouches photos, d'un site de partage de photos (Flickr) et d'un logiciel de gestion d'images (Picasa).

Picasa est un logiciel gratuit qui permet de stocker, organiser et partager des photographies. Il est relié au serveur « Photo ». Dès qu'un changement est apporté sur ce logiciel, cela est

automatiquement effectif sur le serveur. A partir de Picasa, le CDT 31 a créé de nombreux dossiers qu'il gère dans ce logiciel. Il est intéressant car il permet de contrôler les contenus iconographiques, de les organiser de telle sorte à ce qu'il ne soit pas mélangé et intégré n'importe où, n'importe comment. Mais il reste très restreint pour ce qui est de la consultation et la recherche des photos. Il n'est pas possible de les indexer et seul le CDT 31 a accès au fonds, ce qui engendre des complications lorsqu'un acteur externe souhaite y accéder.

Flickr est la solution qui se rapproche le plus d'une photothèque en ligne. Le site est gratuit et il permet de contrôler les accès aux photographies afin qu'elles soient partagées et diffusées selon les envies de la structure. Il est également possible de taguer ses images ce qui permet de les retrouver plus facilement. Mais le CDT 31 ne publie pas que des photos de son propre fonds sur le site, ils en piochent également sur les réseaux sociaux, notamment Instagram. Les photos sont organisées en albums correspondant aux grands sites du département. Malgré cela, les acteurs du tourisme qui souhaitent une image n'ont pas le réflexe d'aller la rechercher sur Flickr, il permet surtout au CDT 31 de mettre en valeur le patrimoine de la Haute-Garonne.

Pour examiner le fonds sur le serveur « Photo » du CDT 31, je suis parti des dossiers créés à partir de l'année 2016 jusqu'à aujourd'hui. Pour le comité, ces photos sont à traiter en priorité. Il estime que le fonds présentant des images antérieures à l'année 2016 ne présente pas un intérêt immédiat et que leur pertinence n'est pas optimale. Bien sûr, toutes les images qui concernent l'état des fonds sont au format numérique. Le poids des photos est assez variable. Il peut être de quelques kilos octets pour les plus légères et de plusieurs mégas octets pour les plus lourdes. Le poids moyen du fonds en question se situe entre 1 et 5 Mo. Le CDT 31 a choisi de créer des photographies en haute définition et en basse définition.

Pour commencer, je me suis concentré sur trois dossiers principaux intitulés *2016 Nouvelle Photothèque*, *2017* et *2018*. Dans ces dossiers se trouvent la grande majorité des photographies à insérer dans la future photothèque. Elles ont des formats variés : JPEG, PNG, ORF, TIFF, BMP. J'ai fait ressortir le nombre de vidéos car, plus tard, le CDT 31 n'exclut pas de créer une vidéothèque. Lorsque je les ai pris en main, les trois dossiers comprenaient :

- **2016 Nouvelle Photothèque** : 2831 photographies et 221 vidéos.
- **2017** : 3489 photographies et 87 vidéos.
- **2018** : 918 photographies et 43 vidéos

J'ai ensuite pris en compte d'autres dossiers du serveur car ils contiennent des images datant de 2016 à 2018 : **Villes et Villages fleuris** ((107 photos/14 vidéos) ; **Didier Cujives** (47 photos) ; **CP Laréole 2017** (16 photos) ; **Croisière Garonne\_@Toulouz\_1** (4 photos), **Croisière Garonne\_La World Culture** (23 photos) ; **Jean Micoud** (6 photos) ; **Espace Accueil** (18 photos), **Photos Régis Coulet** (58 photos) ; **Plans stations ski** (1 photo) ; **Tournage presse 1000 km à cheval saint bertrand** (3 photos) ; **Vidéos Coulet** (1 vidéo) ; **Photos non classées** ( 3 photos).

Le nombre total de documents à traiter dans le fonds était de **7525 photographies et 366 vidéos**.

Depuis que je suis arrivé en stage, plusieurs dossiers de photographies ont pris place au sein du fonds à un rythme assez inégal. Généralement, de nouvelles images viennent compléter le fonds toutes les deux, voire trois semaines. Mais cette affirmation ne constitue pas pour autant une vérité absolue. J'ai pu constater durant le stage qu'il était complexe de déterminer avec exactitude le nombre et la fréquence des photos qui intègrent l'espace qui les stocke. Cela varie des demandes internes/externes au CDT 31, des périodes de l'année, des événements et animations qui sont prévues depuis le début de l'année ou qui se créent au dernier moment. Il n'y a pas réellement de photos à intégrer de façon continue par semaine ou par mois. Il s'agit plutôt d'alimenter le fonds par commande ou par séquence (exemple : Le CDT 31 a réalisé durant mon stage une commande de 1200 photos supplémentaires, principalement sur les paysages haut-garonnais). Ce qui est sûr, c'est que pendant le stage, j'ai recensé, chronologiquement, l'arrivée des photos suivantes :

- **Avril** : 118 photos issues du tournage d'un film au Château de Laréole ; 63 photos sur la Bourse d'Echanges de documentation touristique. C'est un événement réunissant les acteurs du tourisme ; 27 photos représentant un Etablissement de Golf à Toulouse ; 4 photos montrant le village de Saint-Bertrand de Comminges.
- **Juin** : 50 photos de l'exposition Michel Battle au Château de Laréole ; 5 photos de champignons cueillis dans le département ; 27 photos des 3000 Pyrénéens.
- **Juillet** : Commande de 920 photos auprès du photographe Loïc Bel.

L'état des fonds <sup>17</sup> donne un aperçu du nombre considérable de sous dossiers et des niveaux de

---

<sup>17</sup> Voir volume 2 annexe 2 : Etat du fonds réalisé lors de mon arrivée en stage  
*Mémoire de master 2 Archives et Images*

sous-dossiers. Cela peut aller jusqu'à cinq niveaux de sous-dossiers. Les informations sont inexistantes en ce qui concerne la plupart des photographies excepté les métadonnées techniques (dimension, résolution) et les informations sur l'appareil photo utilisé.

## ***1.2 Constats et propositions de changements***

Ce premier état du fonds m'a donné la possibilité de mettre en avant des faits négatifs concrets dans le but de l'améliorer. J'ai constaté que certaines photographies ne s'affichent pas lorsque j'ai souhaité les ouvrir. Après avoir cliquer sur les photos concernées, une fenêtre pop-up apparaît en lieu et place et représente un fonds noir sur lequel est écrit le message : *image incorrecte*.

Le fait qu'il y ai beaucoup trop de niveaux de sous dossiers se remarque directement. Cela provoque du « bruit documentaire ». La structure globale du fonds doit être allégée, il est évident que ces empilements de dossiers ne permettent pas de trouver une photo le plus rapidement possible.

Au fur et à mesure de la découverte du fonds, il est curieux de constater le nombre important de photos éparpillées dans les dossiers sans classement et sans véritable règle. Cela rend la consultation compliquée et génère une perte de temps dans la recherche d'images. Il s'agit de documents « en vrac » qui s'apparentent à des fichiers inclassables (exemple : un événement isolé, une prise de vue unique...) mais qui, du coup, surchargent inutilement le fonds.

Certains intitulés de fichiers sont beaucoup trop long, d'autres, au contraire, ne sont pas assez précis et d'autres sont très proches ou identiques (exemple : plusieurs dossiers sont appelés *Photos...*). Plusieurs possibilités de nommages des photos sont présentées dans le fonds. Certaines sont nommées selon leur contenu propre (exemple : *Exposition à Port-Lauragais*) ou directement avec leur identifiant d'origine (exemple : *IMG\_2505*). Dans tous les cas, cela est un frein pour l'identification des photographies.

Des dossiers sont très proches en termes de contenu, de thème, de copyright et il est préférable de les regrouper pour rendre le fonds plus lisible. Les photographies ne sont pas ou très peu indexée par des mots-clés, il s'agit principalement de paysages, plus que de portraits et aucun droit n'a été identifié sur certaines de ces images.

Plus globalement, cet état des fonds montre la difficulté de l'utilisateur à identifier de manière

claire l'ensemble des thèmes des photographies. Le fait que tous les protagonistes liés au CDT 31, puissent intégrer des photos dans le serveur, a provoqué des nommages de fichiers complètement différents sans réelle logique et sans règles à respecter. Tout cela ne donne pas l'impression d'un fonds d'images sur lequel il est important de s'appuyer. Cela ressemble plutôt à un assemblage de photographies réalisé de manière plus ou moins aléatoire qui renvoie la sensation que le fonds est négligé et qu'il n'est pas vraiment pris au sérieux par la structure. La personne qui recherche la photographie se décourage alors très vite.

Ces lacunes m'ont permis de proposer plusieurs solutions de changements afin de faire évoluer le fonds positivement.

J'ai pris conscience que le plus urgent était d'effectuer un travail de tri très important. J'ai donc pensé qu'il fallait d'abord enlever les photographies inutiles, qui ne s'affichent pas et qui se dédoublent (c'est-à-dire : nom, format, poids et résolution identique).

Il m'a semblé important de proposer de réorganiser le fonds dans sa globalité, à partir de mon ressenti et en ayant une idée de la direction à prendre car il a des faiblesses que j'ai mentionné précédemment. J'ai voulu que l'utilisateur perçoive clairement les photos selon des grands thèmes principaux de lieux et d'événements.

La charte de nommage est une tâche que j'ai voulu entreprendre rapidement après le début du stage car c'est le socle de la bonne compréhension du classement général du fonds, il s'agit donc d'un élément précieux.

L'état des fonds m'a aidé à me familiariser en profondeur avec les images créées et stockées par le CDT31. J'ai pu comprendre la logique de classement telle qu'elle était lors de mon arrivée et, par voie de conséquence, les problèmes qui en découlent. Cela m'a permis de m'interroger sur ce qu'il faudrait faire et ne pas faire, dans le but d'apporter une plus-value au comité. Chaque action réalisée a été soumise au contrôle et à la validation du CDT31. J'ai aussi considérablement développé mes connaissances et compétences en ce qui concerne les techniques photographiques (notamment en apprenant à dissocier les photographies en basse définition et celles en haute définition) et, également, la géographie globale du département (la façon dont le département est structuré, le patrimoine naturel et culturel des régions et des villages, la localisation des lieux stratégiques pour le tourisme). Cela fut un atout pour répondre de la manière la plus adéquate possible aux considérations de la structure vis-à-vis de ce stage.

Deuxième partie :  
Analyse des besoins

# Chapitre 1 : Les missions pour la mise en place d'une photothèque en ligne

Le stage a pour objet la mise en œuvre d'une photothèque accessible en ligne. En premier lieu, la création d'une vidéothèque a été envisagé mais cela a vite été abandonné car la durée du stage ne le permettait pas et le CDT31 souhaite avant tout valoriser ses images fixes, plutôt que ses vidéos. Celles-ci ne présentent pas le même niveau d'intérêt et de valeur en termes touristiques.

## *1.1 Les attendus de stage*

La future photothèque doit être accessible en ligne et avoir une vocation professionnelle. Cela engendre la réalisation des objectifs suivants :

- **Un cahier des charges** comportant l'identification des ressources disponibles, du contexte de l'entreprise, des différents intervenants au sein de la photothèque, la description du fonds documentaire en présence, une analyse des besoins détaillant les fonctionnalités techniques et documentaires attendues, les informations permettant l'installation et l'utilisation du logiciel.
- **Un thésaurus** propre au CDT31.
- **Le tri et l'indexation** des images à l'aide de thèmes et mots-clés définis en amont.
- **La proposition d'un logiciel de photothèque et d'une méthode d'archivage** ainsi que sa mise en œuvre technique.
- **La mise en place d'une charte d'utilisation** du logiciel à destination des utilisateurs.

L'usage du logiciel de photothèque est strictement réservé aux acteurs du CDT31 et aux professionnels du tourisme qui lui sont attaché. Elle devra être accessible facilement à partir d'un espace dédié. Elle ne sera pas rattachée au site internet de la structure et ne sera consultable par le grand public que de manière partielle. Il peut être intéressant que la photothèque en ligne soit référencée correctement par les moteurs de recherche pour qu'elle apparaisse instinctivement lorsque l'utilisateur réalise des recherches sur le CDT31 ou en lien avec le tourisme en Haute-Garonne, dans le cas où une sélection d'images est disponible publiquement.

C'est pour cela qu'une indexation pertinente et ciblée en fonction des demandes des utilisateurs est indispensable.

Ces différentes tâches résultent d'un problème qui est rapidement décelable quand il est question de réaliser l'état du fonds. Les photographies sont insérées sans contrôle préalable et sans véritable objectifs. La plupart du temps, l'utilisateur décide d'intégrer ses photos sans se demander si elles ont intérêt pour la structure, que ce soit en termes documentaires, de communication, d'information... Il s'agit davantage de partager des expériences via l'iconographie, sans transformer cela en opportunité de valoriser les images, en les utilisant dans un but plus professionnel afin d'encourager la notoriété grandissante du département. Cette problématique s'intensifie avec le temps, principalement à cause du fonds qui s'agrandit au fil des mois, et cela gâche le potentiel important d'un fonds d'images touristiques qui propose des clichés rares et fascinants. Le socle des organismes qui participent à cette accumulation nocive d'images est assez large. En dehors du CDT 31, elles proviennent des partenaires (Offices de Tourisme, Comités Départementaux, Conseil Départemental de la Haute-Garonne) et des prestataires (Région, Musées, Restauration, Hôtellerie, Parcs de Loisirs...). La liste de ces derniers fluctue en permanence. Le danger le plus imminent est la saturation du serveur PHOTO du CDT 31. Cela serait très dommageable car les futures images susceptibles d'intégrer le fonds seraient encore moins sécurisée et exploitable.

Le contenu est bien là, et le CDT 31 a décidé de tout mettre en œuvre pour organiser son fonds afin d'en faire un atout très influent pour la promotion touristique de la Haute-Garonne. En me basant sur les missions de départ, j'ai voulu organiser mon travail de telle sorte que chaque étape soit réalisée avec rigueur jusqu'à la mise en ligne de la photothèque dans le temps qui m'était imparti durant le stage (4 mois). Pour cela, la structure m'a laissé carte blanche et j'ai donc travaillé, en grande partie, de manière autonome. Bien sûr, le CDT 31 m'a aiguillé dans mon travail et m'a permis de ne pas partir vers des directions qui ne correspondent pas à ses objectifs.

## ***1.2 Le rétroplanning***

J'ai donc réalisé un rétroplanning lors de ma première semaine de stage<sup>18</sup>. J'ai rassemblé les différentes tâches en trois grandes activités :

---

<sup>18</sup> Voir volume 2 annexe 3: Rétroplanning



- **Le cahier des charges :** Il comprend l'étude de l'existant (contexte de l'entreprise vis-à-vis de ses moyens techniques, financiers et humains ; état des fonds ; veille sur le CRT et d'autres CDT du territoire national) ; l'analyse des besoins (fonctionnalités et contraintes).
- **Le travail sur le fonds d'images à traiter :** Il s'agit de la réalisation du tri des photographies, du thésaurus, de la charte de nommage des fichiers iconographiques et de leur indexation.
- **Le travail sur le logiciel de photothèque :** Cela inclut l'analyse comparée des logiciels de photothèque que j'ai étudié en fonction des besoins préconisés par le CDT 31 (Benchmark pour faire ressortir leurs points forts et leurs points faibles afin d'aboutir à un choix définitif de logiciel) ; le paramétrage du logiciel de photothèque (faire apparaître des plugins/fonctionnalités qui intéressent le CDT 31 ; intégrer les images dans le logiciel et les indexer directement dedans ; organiser le fonds dans le logiciel en renseignant les informations descriptives pour chaque image, mettre en place les différents niveaux de droits d'accès, étudier les mises à jour...) et la charte d'utilisation du logiciel (mode d'emploi pour son fonctionnement et son utilisation).

Les dates associées aux tâches à effectuer ne sont pas définies avec précision car il m'est apparu difficile de prévoir avec certitude leur durée de réalisation. J'ai donc préféré me baser sur des repères équivalents à des semaines et des mois.

Alors que le stage est arrivé à son terme, j'ai tiré les enseignements vis-à-vis de ce rétroplanning. Je me suis rendu compte que je n'avais pas pris en compte le renommage de l'ensemble des fichiers constituant le fonds intégrant la photothèque. C'est pourtant une tâche qui s'est avérée capitale, pour organiser pertinemment le fonds. Elle a nécessité trois semaines de travail.

Le rétroplanning m'a été utile pour savoir où j'en étais dans mon travail, si je prenais du retard et sur quoi je devais me concentrer une fois que j'avais terminé une tâche. C'est un guide qui permet de ne pas perdre le fil des ces missions et d'avoir une idée précise de ce qu'il est essentiel de faire pour arriver à son but.

## Chapitre 2 : Le cahier des charges

Le cahier des charges que j'ai réalisé est le livrable qui permet de concrétiser les attentes du CDT 31 vis-à-vis du logiciel de photothèque en ligne. C'est un document qui donne un cap au projet. Il énumère les tenants et les aboutissants qui permettent de prendre en compte l'ensemble des paramètres du projet afin d'établir des besoins concrets et réalisables. Il a été le fil rouge de toute la première partie du stage et a constitué la majeure partie de mon temps de travail, que ce soit pour penser à la manière dont il devra être construit, imaginer les informations à insérer à l'intérieur et la rédaction en elle-même.

J'ai sollicité une réunion le 7 mai avec les quatre salariés du CDT 31 qui m'encadraient pour ce projet Photothèque afin de définir les besoins concrets liés au logiciel de photothèque ainsi que la marche à suivre pour la création de ce cahier des charges. En fonction des informations obtenues, j'ai pu rédiger le document et imaginer des fonctionnalités et des contraintes qui n'étaient pas forcément prévues au départ<sup>19</sup>.

### **2.1 Contexte**

J'ai d'abord voulu établir un contexte global qui m'a permis de prendre en considération le potentiel mais aussi les limites du CDT 31 en termes de moyens. Au cours du stage, j'ai relevé les informations relatives aux moyens de l'organisme :

- **Moyens techniques** : saturation du disque dur qui abritait les photographies lors de mon arrivée en stage ; 22 postes informatiques présents dans les bureaux administratifs ; 15 postes informatiques au sein des établissements annexes au CDT 31.
- **Moyens humains** : 47 salariés composent l'effectif du CDT 31. Plusieurs centaines de personnes sont potentiellement susceptibles d'utiliser la photothèque de l'entreprise.
- **Moyens financiers** : Si le logiciel doit avoir un coût, celui-ci ne doit pas dépasser le plafond fixé à 5 000 euros par an.

J'ai également précisé la nature des intervenants et la fonction qui sera la leur au sein de la photothèque en ligne. Pour cela j'ai distingué trois types d'utilisateurs : **les administrateurs**

---

<sup>19</sup> Voir volume 2 annexe 4 : Cahier des charges  
*Mémoire de master 2 Archives et Images*

**fonctionnels et techniques**, c'est-à-dire, les personnes ayant la main sur le logiciel et pouvant effectuer les modifications et les actions qu'elles souhaitent (les 4 personnes encadrant le projet + une personne de chaque service), **les utilisateur internes** qui pourront consulter, intégrer et télécharger les documents iconographiques (le président, le directeur général ainsi que l'ensemble du personnel du CDT 31 et des structures annexes) et **les utilisateurs externes**, qui auront accès aux photographies et qui pourront les télécharger (Partenaire départementaux, régionaux et institutionnels).

## ***2.2 Etat final du fonds***

J'ai réalisé un nouvel état des fonds pour la création de ce cahier des charges. Il prend en compte les nouvelles photographies intégrées tout au long des semaines depuis mon arrivée en stage au sein du CDT 31. Il met également en avant le nouveau classement décidé pour l'organisation des images dans l'espace de stockage dédié aux photographies du CDT 31.

J'ai calculé la volumétrie totale du fonds iconographique, qui est de **38 982 Mo** soit **39 Go**. J'ai aussi déterminé le nombre total d'images à insérer au sein de la photothèque. En tout, cela concerne **6873** images.

J'ai également établi les prévisions d'évolution du fonds et noté la commande de 920 nouvelles images apportées par un photographe affilié au CDT 31 au début du mois de juillet.

L'état des fonds a été arrêté le 25 juin, date de la mise en place définitive du logiciel de photothèque et du début de l'intégration des photographies en son sein.

## ***2.3 Fonctionnalités***

Les besoins de départ n'était pas très nombreux de la part du CDT 31. De leur propre aveu, cela est dû au fait que l'organisme n'a pas eu le temps d'imaginer, en amont de mon arrivée, les différentes options possibles pour la mise en place de la photothèque en ligne. A partir des premières demandes du CDT 31, j'ai imaginé de nouvelles fonctionnalités susceptibles de coïncider avec la stratégie de valorisation numérique des images de l'entreprise. Je les ai réparties de la façon suivante :

- **Fonctionnalités documentaires** : Import de photographies, album, charte de nommage, description des images, thésaurus, indexation, résolution, note, commentaire,

informations utiles, langue, visibilité des métadonnées EXIF, création de groupes d'utilisateurs, droits d'accès, sécurité des fichiers.

- **Fonctionnalités web :** Barre de recherche, recherche full-texte, consultation des images, zoom, panier, favoris, diaporama, téléchargement et impression, affichage, géolocalisation, calendrier, historique de recherche, statistiques, mise à jour et maintenance de la photothèque, esthétique, navigation, interface, page de résultats, compte utilisateur, hébergement, capacité de stockage, documentation sur le logiciel.

Cette liste est propre au contexte et aux volontés portées par le CDT 31 et ne constitue en aucun cas un modèle de référence pour d'autres projets.

## ***2.4 Les contraintes***

Des contraintes découlent de cette liste de spécifications nécessaire à la création de la photothèque.

Les difficultés imaginées découlent logiquement des informations données tout au long du cahier des charges. Il s'agit de faire attention à :

- Ne pas réaliser des actions qui sont hors des moyens dont dispose le CDT 31.
- La compatibilité des ordinateurs (PC et Mac), des navigateurs web (Google Chrome, Mozilla Firefox, Safari, Internet Explorer) et des types de fichiers d'images (ORF, TIFF) vis-à-vis du logiciel de photothèque.
- L'investissement quotidien nécessaire et le nombre de personnes s'occupant de faire vivre la photothèque.
- La réglementation concernant le droit des images au sein du CDT 31.

Il est indispensable de réussir à passer outre ses difficultés pour que la demande de départ soit pleinement respectée et que la structure puisse profiter de sa photothèque sans qu'il n'y ait de complications.

*Le cahier des charges est disponible en intégralité dans le volume 2 correspondant aux annexes.*

## Chapitre 3 : Veille des thésaurus et photothèques du secteur touristique

Avant de me lancer dans le travail documentaire et technique propre à ma mission de stage, j'ai voulu me forger des convictions et regrouper un certain nombre d'idées sur la manière dont est construit un thésaurus ainsi qu'une photothèque dédiée au tourisme. Diverses recherches m'ont amené à choisir et contacter 6 structures touristiques françaises : CRT Occitanie, CDT du Gers, CDT du Tarn, CDT du Lot, CDT du Jura et CDT du Cantal.

Je les ai choisis car leurs activités sont très similaires à celles du CDT 31. L'approche était donc plus évidente. Leur photothèque m'a semblé tenir la route et j'ai pu y puiser des informations qui m'ont aidé à réaliser le projet photothèque. J'ai décidé d'échelonner les photothèques étudiées par un système de notation simple afin de visualiser clairement leur niveau<sup>20</sup>.

### ***3.1 Les utilisateurs d'AJARIS***

La première structure contactée a été le CRT Occitanie car c'est la référence de l'offre touristique dans la région. Nathalie Lacomme, responsable Promotion Presse au sein du CDT 31, m'a conseillé d'étudier leur photothèque car elle semble correspondre pleinement aux attendus de leurs utilisateurs et leur thésaurus est proche de ce qu'envisage le CDT. J'ai donc emprunté les codes d'accès à la photothèque à Mme Lacomme afin de me faire une idée concrète sur la manière dont elle est construite. La photothèque a été créée il y a trois ans avec le logiciel *Ajaris*, développé par la société *Orkis*. Cela découle d'une prise de conscience de la part du CRT. Comme l'explique Nathalie Trionfo, responsable de la photothèque du CRT<sup>21</sup>, il est très important, pour une structure de tourisme régional, de proposer un maximum d'images pour pouvoir répondre efficacement aux nombreuses demandes de la presse, des opérateurs voyagistes pour leurs différents projets.

J'ai mis en avant la structure avec un menu composé de trois onglets constamment accessible (*Nouveautés*, *Albums*, *Mots-clés*) et un onglet qui se rajoute après une première recherche (*Dernière Recherche*). J'ai ensuite relevé les principales fonctionnalités qui intéressent particulièrement le CDT pour leur future photothèque (cf. annexe Cahiers des Charges) :

---

<sup>20</sup> Voir volume 2 Annexe 5 : Veille de thésaurus et photothèques du secteur touristique

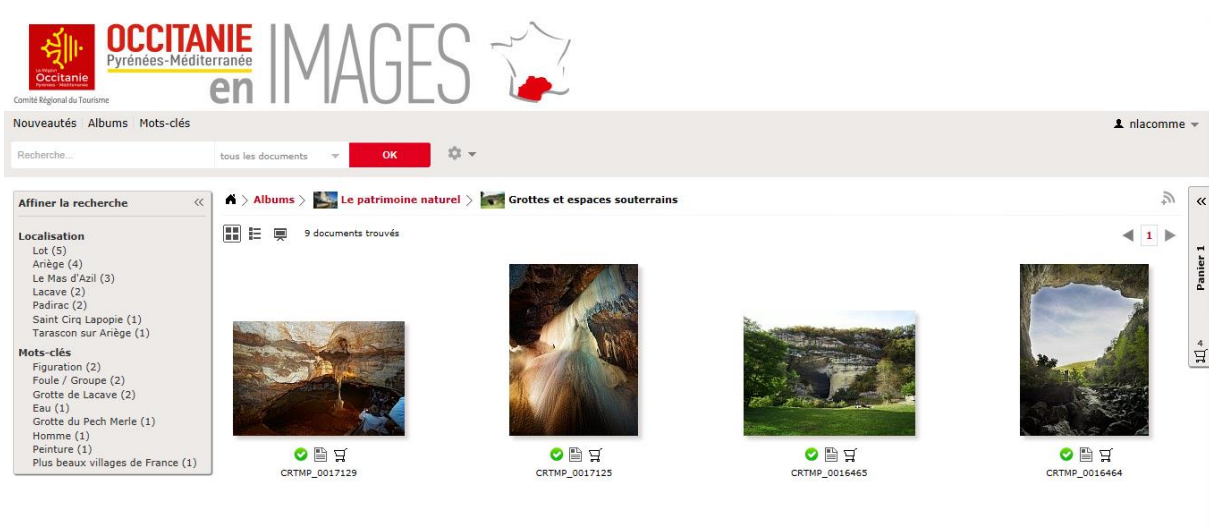
<sup>21</sup> Voir volume 2 Annexe 6 : Entretien avec Nathalie Trionfo, responsable de la photothèque du CRT Occitanie

**Recherche** (simple, avancée, par géolocalisation et par couleur) ; **3 grandes thématiques d'albums** (Patrimoine naturel, Patrimoine culturel, La gastronomie et les vins) ; **Informations descriptives** sur les photographies (Titre, Date de prise de vue, Auteur...), organisation des photos dans la base (accès à différents formats de photos, visualisation...).

Le thésaurus est disponible directement dans la photothèque. Le CRT l'a construit petit à petit en le modifiant régulièrement de telle sorte qu'il soit le plus cohérent possible. Pour cela, des mots-clés ont été enlevés ou regroupés en un seul terme. Il est construit en deux temps : **La localisation**, avec l'ensemble des communes par département de la région Occitanie, et **les mots-clés** qui répondent à une arborescence logique, stricte et compréhensible par tout le monde. Ces mots-clés sont liés à des sujets propres au secteur du tourisme : Sites emblématiques, Sports et Loisirs, Manifestations...

Le thésaurus du CRT est très professionnel et complet. La photothèque est attrayante, l'organisation est simple en fonction du fonds peu volumineux et les images sont bien choisies et référencées.

Aperçu de la photothèque :



*Copie d'écran réalisée le 31 Mai 2018*

Le CDT du Gers utilise Ajaris depuis plus longtemps. Il a été mis en place en 2007 et le fonds est composé de 100 000 documents dont 55 000 photographies. L'accès est libre pour le grand public mais il existe également un contrôle d'identification pour les professionnels du tourisme. Ce choix nécessite un investissement important puisque la structure paye l'hébergement du

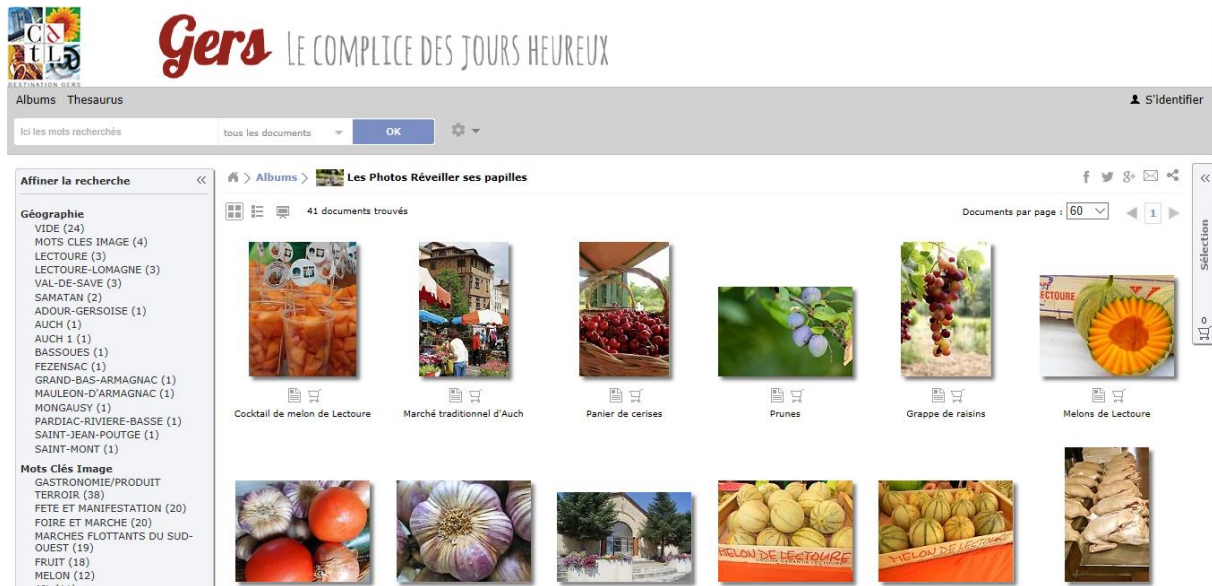
serveur 1700 euros/an et la maintenance du logiciel 1900 euros/an.

Cette photothèque comporte quatre grands menus avec des appellations originales imaginées par la structure : *Prendre un bol d'air* ; *Partir à la découverte* ; *Réveiller ses papilles* ; *Bouger en rythme*. Le CDT a voulu marquer son appartenance aux photos en incrustant leur slogan dessus (« Gers, le complice des jours heureux »). Ce logiciel propose les mêmes fonctionnalités que pour le CRT (Recherche, Informations générales...). *Les informations générales* comprennent spécifiquement les informations techniques sur les photos, les publications autorisées, les parutions dont elles font l'objet.

Le thésaurus, quant à lui, est un peu différent. Il est construit en quatre parties : **Géographie, Informations techniques, Mots-clés candidats et Mots-clés images**. Les termes sont accessibles sur l'écran lorsque l'utilisateur rentre dans un album afin de lui permettre de spécifier sa recherche documentaire. Selon Sylvie Daudirac, responsable de la photothèque, le thésaurus est conçu avec simplicité et il évolue minimum une fois par an.

Le sujet *Géographie* comporte les communes et les cantons du département. Les informations techniques proposent les thèmes *Ambiance, Angles/Axes de prise de vue, Cadrage, Mise en scène, Saison*. Les mots-clés qui caractérisent de manière dénotée les images sont implantés dans *Activités, Loisirs et Sports ; Randonnée motorisée/non motorisée ; Fluvial ; Développement durable ; Fête et Manifestation ; Economie ; Gastronomie ; Grand site ; Personnage...* Il prend en compte un champ assez large de concepts et de thèmes qui ne correspondent pas qu'au tourisme mais qui sont partie intégrante de leur fonds documentaire. La responsable de la photothèque estime que leur indexation est très complète car le CDT du Gers indexe tout et sur tout support confondu.

Aperçu de la photothèque :



*Copie d'écran réalisée le 31 Mai 2018*

La photothèque semble moins aboutie que celle du CRT. Elle ne propose pas autant de fonctionnalités. Comme Mme Daudirac me l'a confié, cela peut s'expliquer par le manque de moyens humains dont dispose la structure. Le nommage personnalisé des albums est un risque car cela ne permet pas d'identifier tout de suite leur contenu précis. Concernant le thésaurus, une forte quantité de mots-clés qui le compose ne sont associés à aucune des images insérées dans le fonds. Il s'agit d'un point négatif important car cela crée du « bruit documentaire » et frustrer l'utilisateur qui utilise les termes en question pour sa recherche au sein du logiciel de photothèque. Dernier point, le fait que certaines images soient légendées exactement de la même façon peut handicaper l'utilisateur dans sa recherche, principalement s'il souhaite trouver une photographie en particulier.

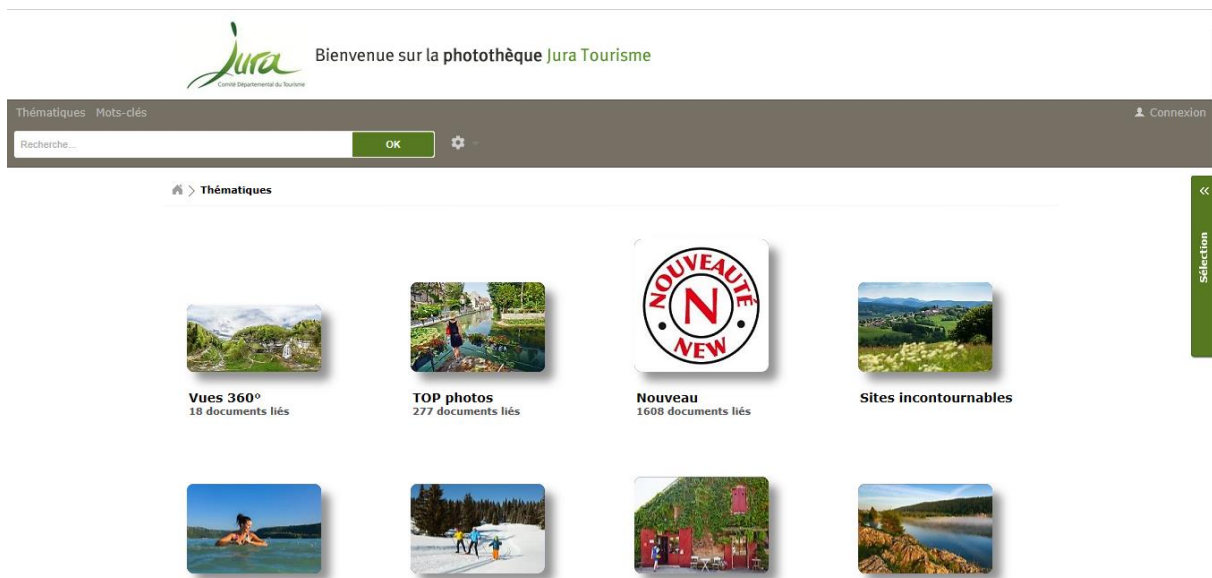
Le CDT du Jura a mis en place sa photothèque en Janvier 2016. Le choix du logiciel s'est également porté vers *Ajaris* mais il est intéressant de constater que la méthode d'organisation des images est assez différente. Cela se vérifie dès l'entrée dans la photothèque. L'accès est libre et l'utilisateur accède directement à la page qui recense l'ensemble des thèmes du fonds. Cela permet de rentrer directement dans le vif du sujet. Beaucoup de dossiers sont à disposition des usagers (Sites incontournables, Cénatourisme, Patrimoine culturel...) et certains se démarquent par leur originalité (TOP Photos, Nouveau). Les fonctionnalités en place sont les mêmes que les photothèques précédentes.

Le nombre conséquent de thématiques est la conséquence du fonds très imposant constituant la



photothèque. Le thésaurus est complet mais il n'est peut-être pas très pertinent de le séparer en 5 grands sujets : *Caractéristiques images ; Lieu ; Mots-clés ; Personnes ; Saison*. Je considère que les caractéristiques images, les Personnes et les Saisons font partie intégrante de la partie Mots-clés.

Aperçu de la photothèque :



*Copie d'écran réalisée le 31 Mai 2018*

De manière générale, ces trois photothèques proposent une solution de valorisation d'images aboutie et intéressante à utiliser. Le logiciel Ajaris nécessite un investissement non négligeable pour une structure de tourisme et il est donc obligatoire de définir les besoins de manière précise et argumentée en amont, dans un cahier des charges technique et fonctionnel. Cela aide le fournisseur du logiciel à proposer la solution la plus proche et la plus adaptée aux souhaits de la structure.

### ***3.2 Utilisateur d'Alphasia***

Le CDT du Tarn a construit sa photothèque avec la solution logicielle professionnelle *Alphasia*, hébergée par la société *Agélia*, basée en Bretagne. Aucune photographie n'est disponible au grand public, il est donc nécessaire d'obtenir des codes d'accès pour y accéder. La structure m'en a fourni et j'ai pu naviguer au sein de la photothèque avec le statut de visiteur institutionnel.

La page d'accueil propose un défilement continu de cinq images touristiques du Tarn et en dessous, un texte a été rédigé par le CDT expliquant brièvement les possibilités d'action au sein de la photothèque et les bonnes pratiques liées au droit à l'image.

Le menu est construit à la manière d'un site internet. Il comporte huit grands thèmes : *Influenceurs 2017 ; Les incontournables ; Culture et patrimoine ; Art et création ; Nature et paysages ; Loisirs et aventures ; Gastronomie et art de vivre ; Fête et manifestations*. Ce menu prend peu de places (placé à l'extrême gauche de la page web) mais il est immanquable de par son agencement.

En ce qui concerne les fonctionnalités du logiciel, une barre de recherche simple permet à l'utilisateur d'effectuer une recherche en full texte<sup>22</sup>. Au fur et à mesure qu'un mot s'inscrit dans la barre de recherche, des propositions de termes apparaissent afin de le diriger et de lui proposer des alternatives. Les photographies sont organisées en vignettes. Celles-ci sont au nombre de trois par lignes. Chaque vignette est associée au crédit photographique ce qui permet à l'utilisateur d'identifier immédiatement l'auteur de l'image sans devoir accéder aux informations détaillées. La date de prise de vue est dévoilée lorsque l'utilisateur traverse la vignette avec la souris. Les photos sont disponibles en version originale et en basse définition. Une fois que l'utilisateur clique sur la loupe en haut à droite d'une vignette, les informations descriptives visibles sur une image sont la référence, le titre, le lieu de prise de vue et mes mots-clés associés.

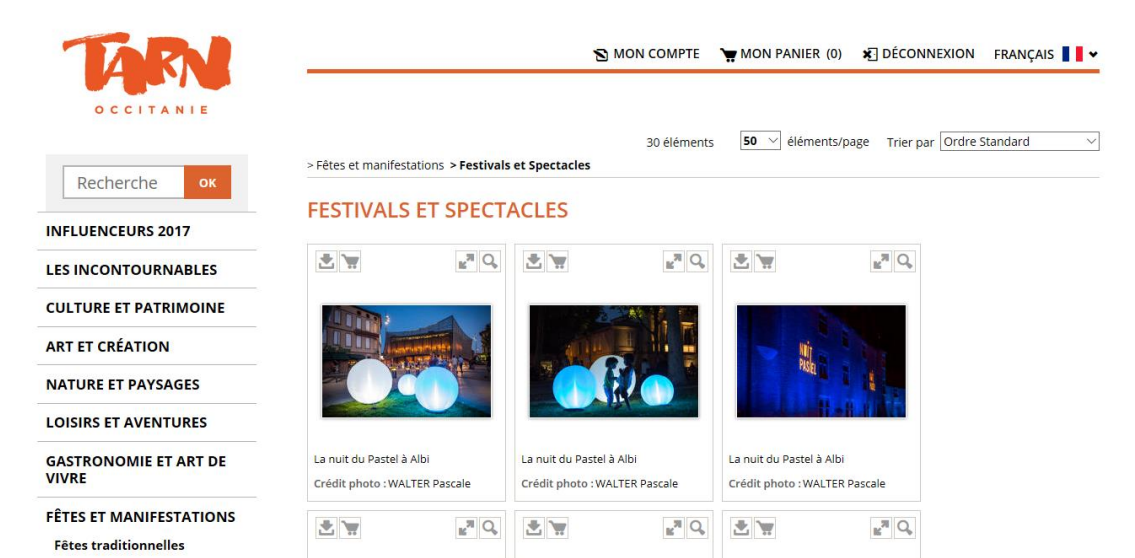
Le thésaurus n'est pas disponible pour les utilisateurs autres que les administrateurs du logiciel. Cependant les mots-clés mettent en avant une hiérarchie clairement identifiable (exemple : Sport et loisirs/ Activité sportive et de loisirs/ Randonnée pédestre). Pascale Walter, responsable de la photothèque du CDT 81, m'a confié que le thésaurus a été imaginé au moment de la création de la photothèque. Elle dit que l'indexation prend un temps considérable mais elle est essentielle pour que l'utilisateur trouve facilement ce qu'il recherche. La structure a sollicité l'appui d'un expert afin de réaliser un thésaurus complet, aéré et professionnel. La particularité de ce thésaurus est son identité bilingue français-anglais. Cela est à la fois un formidable atout pour toucher un public de professionnel international, mais c'est aussi une difficulté supplémentaire car ce travail nécessite deux fois plus de temps.

---

<sup>22</sup> Recherche plein texte

Ce qui retient l'attention de l'utilisateur, c'est l'aspect moderne de la photothèque. Les contenus textuels sont agréables et originaux. Par contre, certains dossiers de la photothèque sont vides. Cela peut déranger l'utilisateur qui s'attend à trouver des photos sur le thème en question et qui se retrouve face à une page vide.

Aperçu du logiciel :



*Copie d'écran réalisée le 31 Mai 2018*

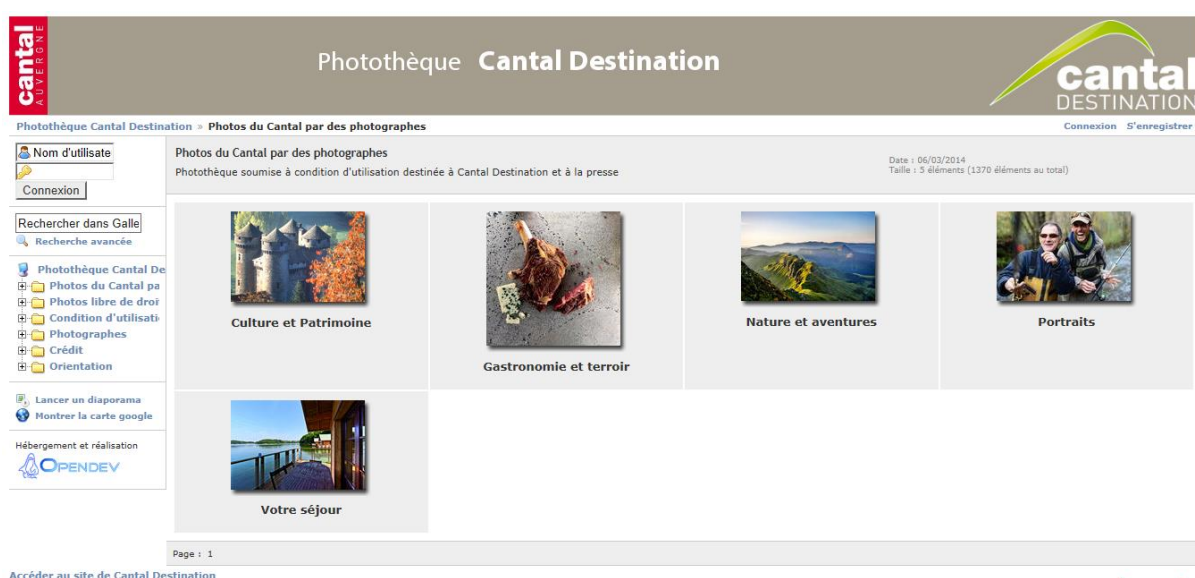
Pour créer ce logiciel, le CDT a réalisé un cahier des charges succinct puis un travail de veille par rapport à d'autres entreprises. Le logiciel a été installé à partir d'une enveloppe budgétaire de 4 000 euros pour la mise en place de la photothèque et l'analyse des besoins. La location et l'hébergement coûtent 175 euros/mois. La formation au logiciel revient à 1 000 euros/mois. Selon la responsable de la photothèque, l'investissement financier est moins important que pour le logiciel *Ajaris*.

### **3.3 Utilisateur de Gallery**

La photothèque du CDT du Cantal a été conçue à partir du logiciel Gallery. Elle est hébergée et réalisée par la société *Opendev*. Une partie du fonds est disponible en accès libre. Celui-ci est séparé en 2 grands dossiers : Les photographies libres de droits et les photographies prises par des photographes externes à la structure. Le fonds est composé d'environ 2 000 images. Celles-ci sont organisées dans des dossiers thématiques communs au tourisme. L'utilisateur peut effectuer une recherche simple ou avancée et les photos sont disponibles en haute définition.

Une fois encore, le logo du CDT prend une place assez imposante sur la photographie et cela gâche sa qualité. Les champs de description sont les conditions d'utilisation, la légende, le nom du photographe, le crédit, la date de péremption et l'orientation de la photo. Les mots-clés sont totalement absents ce qui laisse penser qu'il n'existe pas de thésaurus susceptible de permettre une indexation accomplie des documents. Beaucoup de dossiers sont semblables et pourraient se regrouper en un seul et même dossier afin d'éviter le surplus d'informations et de simplifier la recherche de l'utilisateur. La photothèque est plus simpliste que les précédentes. L'interface est neutre, peu attrayante, l'aspect global n'est pas moderne. Le menu, notamment, est semblable au schéma des dossiers qui organisent des fichiers dans un ordinateur.

Aperçu de la photothèque :



*Copie d'écran réalisée le 31 Mai 2018*

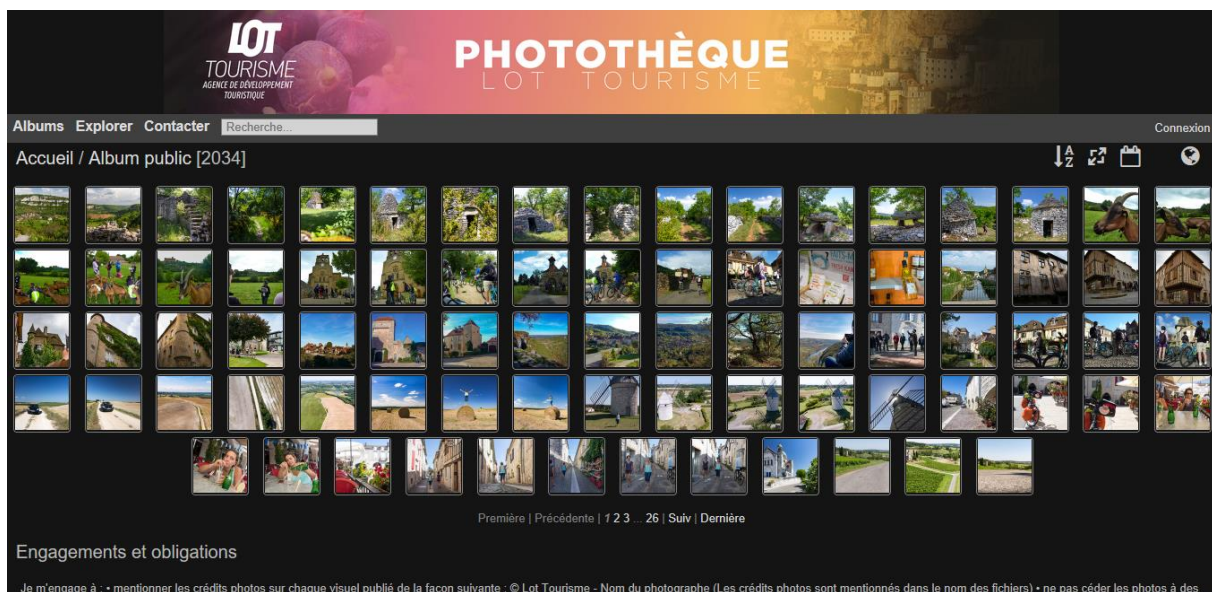
### **3.4 Les utilisateurs de Piwigo**

Le CDT du Lot utilise le logiciel *Piwigo* pour leur photothèque. Un album contenant un ensemble de photographies est proposé en accès libre au grand public. Celles-ci sont disposées les unes à la suite des autres, sans classement par album thématique. Le logiciel met à disposition entre 2 000 et 3 000 photos. Chaque photographie est taguée à partir de mots-clés définis préalablement dans un thésaurus. Un message édicte les règles indispensables à l'utilisation des images.

La photothèque dispose d'un bon nombre de fonctionnalités pratiques. Cela est d'autant plus

intéressant car il s'agit d'un logiciel qui peut être utilisé librement (= gratuitement). Elle contient un **calendrier** avec le référencement chronologique des images par date de prise de vue. Elle propose aussi la fonction **géolocalisation** qui repère le lieu de la photo avec précision. Un formulaire de contact permet à l'utilisateur de poser des questions au CDT du Lot vis-à-vis de leur fonds mais aussi de demander un accès à des albums protégés. Chaque photo est décrite selon la date de création, l'auteur, les tags, le type d'album, le nombre de visites, le nombre de téléchargement et la note.

Aperçu de la photothèque :



*Copie d'écran réalisée le 31 Mai 2018*

Après un échange par mail<sup>23</sup> avec Aude Leconte, chargée de promotion au CDT du Lot, j'ai pu avoir davantage de détails sur la manière dont a été construit le thésaurus. Le CDT a d'abord utilisé le celui du CRT Occitanie puis, petit à petit, des spécificités qui lui sont propres ont été rajouté. Dernièrement, il a été complété en utilisant un thésaurus au norme international trouvé sur internet. Les grandes rubriques sont les suivantes : **Droits ; Formats ; Localisation géographique ; IPTC Scènes ; IPTC Sujets ; Saison ; Thématique.**

Concernant la photothèque, la structure utilise le logiciel *Lightroom* pour stocker, organiser et diffuser les photographies à vocation promotionnelle pour le tourisme dans le Lot. Toutes leurs images sont indexées, légendées, référencées, géolocalisées dans ce logiciel qui permet

<sup>23</sup> Mails datant du 24 avril et du 14 mai 2018.

d'organiser, consulter, diffuser et rechercher des images parmi l'ensemble de leur stock. Le CDT utilise Piwigo comme simple photothèque en ligne afin que les utilisateurs viennent piocher dedans, et non pas comme une banque d'image. Le logiciel coûte 360 euros/an au comité car il a fait le choix de l'héberger sur une infrastructure dédiée à Piwigo.com. Le logiciel n'a pas vocation à obtenir une notoriété plus que nécessaire, c'est pourquoi le référencement de la photothèque sur le net n'est pas une priorité.

La partie de la photothèque accessible au grand public est simplifiée car elle ne comporte qu'un seul album. Les photos sont disponibles directement et cela implique que l'utilisateur doit automatiquement utiliser la barre de recherche s'il en souhaite une en particulier. La particularité du logiciel est que l'ensemble des mots-clés est accessible à l'utilisateur via le nuage de tags. Grâce à cela, il peut cliquer sur le terme qui l'intéresse et accéder aux photos taguées avec celui-ci. Cette fonctionnalité est créée dans l'optique de faire gagner le plus de temps possible à l'utilisateur de la photothèque.

J'ai également contacté l'AaDT<sup>24</sup> Béarn Pays Basque (équivalent du CDT) afin de me renseigner sur leur photothèque. Une poignée de photographies sont disponibles au grand public et, sans code d'accès, il n'est pas possible de visualiser l'interface globale de la photothèque. Cependant, Hélène Ricoeur, chargée d'Ingénierie et de commercialisation, a accepté de me donner quelques renseignements par mail<sup>25</sup>. Ils utilisent la solution Piwigo depuis 2012. Ils ont missionné un prestataire externe pour installer toutes les spécifications décidées dans leur cahier des charges. Celui-ci a notamment mis en place l'extension Ploader, qui permet l'import en nombre de photographies dans la photothèque. Il a également effectué toutes les personnalisations possibles au niveau graphique, pour le Template (= modèle) de mail d'inscription et concernant la création des différents niveaux de droits.

La structure utilise le logiciel gratuitement car il est hébergé sur leur propre serveur. Le fonds est constitué d'environ 7 000 photos à l'heure actuelle et totalise un poids de 27 GB (= Giga Byte) au total. Le seul coût a concerné le développeur dont j'ai parlé ci-dessus (3 000 euros à l'époque). Pour le référencement de la photothèque, la structure ne fait rien de particulier. Elle profite uniquement du travail de référencement naturel effectué par leur site professionnel.

Ce travail de veille a été un appui solide afin d'accomplir les différentes tâches consécutives au

---

<sup>24</sup> Agence d'attractivité et de Développement Touristiques.

<sup>25</sup> Mail datant du 15 mai 2018.

projet de photothèque du CDT 31. J'ai pu m'en inspirer pour créer la charte de nommage, le thésaurus et penser à la manière dont sera hébergé le futur logiciel.

## Chapitre 4 : Le tri

L'état des fonds et les constats qui en ont découlé ont permis de démarrer un travail conséquent en ce qui concerne la réorganisation des photographies du fonds dans l'espace de stockage du CDT 31. Il s'agissait alors d'effectuer un pré-tri permettant ensuite d'intégrer le fonds dans le futur logiciel de photothèque de manière structurée. Le tri définitif est réalisé une fois que les images sont dans la photothèque.

### ***4.1 Les images sans droits***

En étudiant les photographies du fonds datant de 2016 à aujourd'hui, je me suis rendu compte qu'une partie importante de celles-ci n'étaient pas rattachées à un copyright. Cela correspond à plus de 2 000 photos sur les 7 000 qui composent le fonds soit quasiment un tiers. J'ai donc décidé de regrouper l'ensemble des photographies dont les droits n'étaient pas définis dans un dossier à part que j'ai nommé « DOCS\_SANS\_DROITS ». Après avoir procédé à plusieurs demandes d'identification des droits, auprès des différents membres du CDT 31, j'ai pu, au fur et à mesure, réintégrer l'ensemble des images avec un auteur clairement identifié, sans doute possible.

### ***4.2 Transformation du fonds***

Pour modifier le fonds, j'ai voulu rassembler plusieurs dossiers. Dans l'espace de stockage, j'ai remarqué qu'en dehors des trois grands dossiers 2016, 2017, et 2018, certains dossiers étaient insérés « en vrac ». C'est pour cela qu'en fonction de la date de prise de vue des images, j'ai replacé ces dossiers à l'intérieur des trois grands dossiers chronologiques.

Selon les souhaits du CDT 31, j'ai dû également séparer en deux dossiers distincts les photographies en basse définition et celles en haute définition. Le travail d'identification de la résolution des photos a engendré beaucoup de difficultés. Pour reconnaître une image en HD et une image en BD, j'ai sollicité l'aide des membres du service dans lequel j'ai effectué mon stage. Les avis ont été différents selon les personnes. D'abord Catherine Di Meglio, coordinatrice du Pôle Promotion Communication, a considéré qu'à partir d'une taille d'1 Mo



(Méga octet), une image est en HD. Quelques jours après, Frédéric Bérail, Community manager, a contredit cette affirmation en expliquant que, pour lui, la différence entre une photo HD et une photo BD ne réside pas dans sa taille mais plutôt dans sa résolution. Pour lui, les photos BD ont une résolution de 72 dpi, celles en HD ont une résolution de 300 dpi. J'ai trié les photos en prenant en compte cette dernière règle. Certaines photos ont une résolution intermédiaire (96 dpi, 240 dpi...) et je me suis posé la question de dissocier également les photos en moyenne définition. Cela a été rejeté par le CDT 31 qui m'a dit de classer ces photos en basse définition.

J'ai aussi supprimé des photographies qui ne s'affichent pas quand on clique dessus, un dossier compressé et un dossier nommé « PHOTOS\_BD ». Les photos de ce dossier ont été redistribuées dans le dossier 2016. J'ai créé un nouveau dossier « ARCHIVES » et j'y ai intégré des photographies correspondant à un événement isolé et non réutilisable (exemple : exposition, séminaire, conférence...). Cela allège l'espace de stockage.

### ***4.3 Proposition d'une nouvelle arborescence***

Avant de déposer les images dans la nouvelle photothèque, j'ai émis l'idée de réorganiser le fonds de manière encore plus poussée dans le but d'en finir avec le classement par date. J'ai donc voulu supprimer les dossiers 2016, 2017 et 2018 et réorganiser les photos selon trois nouveaux grands dossiers : **LIEUX ; ACTIVITES/EVENEMENTS ; MANUEL HUYNH** (il effectue tout type de photos qui constituent une grande partie du fonds). Le CDT 31 m'a dit qu'il serait plutôt souhaitable de ne plus toucher au fonds avant d'avoir mis en place le logiciel de photothèque pour ne pas désorienter les habitudes de recherche des utilisateurs. Malgré les changements apportés, le nouveau tri comporte encore des failles qui seront comblées avec l'installation du logiciel de photothèque.

## **Chapitre 5 : La charte de nommage**

La charte de nommage répond à une nécessité de plus en plus urgente de fournir un cadre aux photographies afin qu'elles ne s'éparpillent pas dans tous les sens et qu'elles soient retrouvables sans difficulté. Les images telles qu'elles étaient présentées lors de mon arrivée en stage donnaient une idée de la structure à adopter mais cela n'a pas masqué le fait qu'aucune photographie n'était correctement nommée au départ. Il n'était plus possible d'avoir des images constamment nommées de manière différente selon les prérequis personnels de l'auteur. Il



s'agit d'une mission qui fait partie de la méthode d'archivage à mettre en place préconisée par le CDT 31.

### **5.1 Première version**

Le CDT 31 m'a laissé le champ libre pour commencer à constituer une charte de nommage qui correspondrait le mieux à leur fonds iconographique. Je me suis appuyé sur mon expérience de Master 2 Archives et Images et, plus particulièrement, en ce qui concerne le projet transversal qui a été le fil rouge de cette année d'études. Tout au long de ce projet, il a fallu effectuer diverses tâches propres à la gestion de projet, dont une charte de nommage des fichiers créés. J'ai décidé de bâtir la charte en deux parties : une pour les dossiers présents dans le serveur PHOTO du CDT et une pour les photographies elles-mêmes.

Le nommage réglementé des dossiers a été pensé dans le but d'organiser plus clairement les photographies avant qu'elles ne soient disposées dans le logiciel de photothèque. J'ai voulu le faire car cela est une solution provisoire afin que chacun trouve les images qu'il souhaite plus facilement qu'avant mon arrivée en stage. Cela est une suite logique au travail de tri achevé précédemment. J'ai donc imaginé les règles de nommage suivantes :

- **Les noms de dossiers en majuscules** : La plupart des dossiers étaient déjà en majuscule et j'ai voulu conserver une certaine unité dans la forme de représentation du texte.
- **Exception à la règle précédente** : Si un nom de dossier est trop long, il n'est pas nécessaire de le mettre entièrement en majuscule car cela peut le rendre difficilement lisible (exemple : VIA GARONA\_Voyage\_Presse\_CorinneDurand).
- **Pas d'accents ni d'espace entre les mots** : Simplifie les caractères de mots et évite les longueurs inutiles.
- **Séparation des mots par un tiret du bas** : Fait office d'espace mais ne laisse pas de vides entre les mots.
- **Les localisations composées de plusieurs mots sont séparées par un tiret du haut** : Pour garder le lien et la structure originale du nom de ville et de village.
- **La date de création est insérée lorsqu'un même thème se répète** : Evite d'avoir

plusieurs dossiers avec des noms identiques.

- **Faire apparaître la distinction entre les photos et les vidéos :** Mettre le terme « VIDEO(S) » lorsqu'il s'agit de documents audiovisuels pour orienter l'utilisateur.
- **Indiquer les dossiers avec des photos en basse définition et en haute définition :** L'utilisateur sait directement où chercher en fonction de ces besoins.
- **Le copyright est identifié s'il est commun à l'ensemble des photographies composant le dossier :** Certains dossiers concernent un même événement mais se différencient par l'auteur de leurs photographies.

Cela génère la structure de nommage suivante :

**SUJET\_LIEU\_(DATE)\_CREDIT\_ (BD ou HD)**

Pour ce qui concerne les photographies du fonds, les règles à respecter sont les suivantes :

- **La première lettre est en majuscules, la suite est en minuscules :** Pour garantir un nommage qui attire l'œil de l'utilisateur.
- **Les diminutifs des mots sont en majuscules :** Pour un rendu plus cohérent.
- **Les mots sont exclusivement séparés par un tiret du haut :** Idem que pour les dossiers.
- **Le numéro de la photo apparaît, s'il est identifié :** Garantit le caractère unique de l'image.
- **Indiquer le copyright :** Indispensable pour autoriser la diffusion des photographies.
- **Définir le format de l'image :** Certaines images sont identiques mais ont un format différent. Si l'utilisateur cherche une photo avec un format spécifique, il pourra le discerner dans le fonds.
- **Lister les photographies :** Rajouter un nombre pour une série de photos qui n'est pas nommé à l'origine (PEYRAGUDES\_1 ; PEYRAGUDES\_2...).

La composition, imaginée dans un premier temps, pour le nommage d'une photographie est

donc la suivante :

### **Sujet\_(Numéro de la photo)\_(Chiffre listant les photos d'une série<sup>26</sup>)\_Copyright\_Format d'image**

J'ai terminé en listant et en identifiant les différents diminutifs utilisés dans le nommage des photographies avant l'application de la charte.

## **5.2 Seconde version**

J'ai proposé cette première version de la charte de nommage au CDT 31<sup>27</sup>. Ils ont décidé de garder le nommage qui a été décidé pour les dossiers mais ont voulu modifier quelque peu le nommage des photographies afin de le rendre encore plus clair et en prenant en compte les habitudes des utilisateurs par rapport à elles.

La version retravaillée de la charte de nommage prévoit donc quelques modifications :

- **La date de prise de vue** est inscrite en premier dans la hiérarchie du nom de fichier. Elle est notée intégralement sauf si la date complète n'est pas renseignée. Il a été décidé que l'ordre d'apparition était celui-ci : **Année\_Mois\_Jour** (exemple : 2018\_05\_25).
- **Un titre concis** qui ne donne aucune information concrète sur le contenu de la photo.
- **Garder le numéro de la photo** si celui-ci est automatiquement renseigné et ordonner les images qui n'ont aucun numéro d'identifiant (exemple : ...01 ; ...02 ; ...).
- **Pas de règles concernant les minuscules et les majuscules** car cela n'a pas d'importance pour les photographies.
- **Suppression des diminutifs pour les noms propres** : Les professionnels du tourisme ne connaissent pas chaque diminutif utilisé par les acteurs du CDT 31 pour nommer les images. Par exemple, DC pour Didier Cujives n'est pas évident pour tout le monde.

Le nouveau modèle de nommage qui a été fixé par le CDT 31 a été celui-ci :

### **Date de prise de vue\_Copyright\_Numéro de la photo. Format**

---

<sup>26</sup> Élément facultatif.

<sup>27</sup> Voir volume 2 annexe 7 : Charte de nommage

J'ai donc commencé à renommer l'ensemble des photographies du fonds selon cette nouvelle charte. Mais quelques jours après, alors que j'avais renommé la moitié du fonds environ, un nouveau rendez-vous avec les personnes du projet photothèque du CDT 31 a changé la donne. Nathalie Lacomme, chargée de Promotion Presse, absente lors de la mise en place de la nouvelle version de la charte de nommage, a fait valoir le fait qu'il était dérangeant de ne pas pouvoir visualiser clairement le sujet d'une photographie. Elle a estimé que lorsque l'utilisateur télécharge plusieurs images selon ses différents besoins et qu'il veut les utiliser par la suite, le nommage actuel peut lui poser problème car il ne saura pas exactement à quoi elles correspondent tant qu'il n'aura pas cliqué dessus pour les visualiser.

La décision a été prise de rajouter dans le modèle de nommage, entre la date de prise de vue et le crédit de la photographie, un ou plusieurs termes permettant de déterminer clairement le caractère de l'image. Il peut s'agir d'un lieu, d'un site emblématique du département ou d'un événement. Ce revirement final me semble la meilleure solution et j'ai donc repris l'intégralité des photographies du fonds afin de les renommer selon la version définitive de la charte de nommage.

## Chapitre 6 : Le thésaurus

La création du thésaurus a été un moment clé de ce stage car il comprend les termes permettant d'indexer chaque photographie et de les tagger sur le futur logiciel de photothèque. Il est donc l'élément racine qui, à terme, influence la réussite ou non du projet photothèque. Si le thésaurus est conforme aux souhaits des utilisateurs pour la recherche documentaire, alors la photothèque sera un succès et un véritable boost pour la valorisation des images du CDT 31. Si ce n'est pas le cas, les difficultés concernant la recherche de photographies se multiplieront. Ce travail là demande une exigence particulière et il m'a demandé plus d'un mois de travail avant d'aboutir à un thésaurus logique vis-à-vis du fonds photographique et des attentes des utilisateurs de la photothèque.

### ***6.1 Penser le thésaurus***

Pour construire ce thésaurus je me suis de nouveau aidé de mon expérience acquise lors du projet transversal du Master 2 Archives et Images. J'ai dû faire un thésaurus pour ce projet et je me suis donc inspiré de la méthode décidée alors.

Je suis donc parti dans l'idée de mettre en évidence des concepts en partant du terme général pour arriver au terme particulier<sup>28</sup>. Il comprend donc des termes génériques relatifs aux grands thèmes résultant de l'analyse du fonds photographique, des termes spécifiques qui se focalisent sur un facteur en particulier et un ou plusieurs niveaux de termes sous spécifiques qui caractérisent sans équivoque une image. Les termes tagués à l'intérieur de la photothèque apparaissent en italique. J'ai fait ce choix en fonction de ceux qui me paraissaient le plus pertinent pour apparaître dans la photothèque, par rapport au fonds à disposition, mais cela reste subjectif.

Je me suis également appuyé sur le travail de veille vis-à-vis des autres structures touristiques du territoire et j'ai repris des termes qui me semblaient tout à fait appropriés au thésaurus à mettre en place pour le CDT 31<sup>29</sup>.

La difficulté d'un thésaurus réside dans le fait que, même pour un secteur spécifique comme le tourisme, la conception est pensée à partir de sentiments et de points de vue propres à la personne qui le met en place. Il est donc compliqué de proposer une arborescence qui fasse l'unanimité auprès des utilisateurs.

## **6.2 Indexation**

Pour faire le thésaurus, le fonds iconographique m'a permis de distinguer les termes génériques et termes spécifiques correspondants suivants :

- **Localisation** : Villes/Villages (Frontonnais, Comminges – Coteaux de Gascogne, Lauragais, Pays Toulousain, Pyrénées, Volvestre) ; Station de sport d'hiver ; Région
- **Patrimoine** : Architecture/Matériaux ; Inscription honorifique ; Labels/Concours.
- **Patrimoine culturel et historique** : Site culturel et historique (Monuments religieux, Châteaux, Musées...).
- **Patrimoine naturel** : Montagne ; Agriculture ; Environnement naturel ; Lac ; Forêt ; Parc ; Grotte ; Vallée

---

<sup>28</sup> Voir volume 2 annexe 8 : Thésaurus du CDT 31 - Localisation ; et volume 2 annexe 9 : Thésaurus CDT 31 - Mots-clés

<sup>29</sup> Voir bibliographie Deuxième partie, chapitre 6

- **Art de vivre** : Hôtellerie/Chambres d'Hôtes/Gites ; Equipement hôtelier ; Artisanat ; Gastronomie.
- **Caractéristiques techniques** : Année de prise de vue ; Définition/Résolution ; Orientation ; Format photographique ; Type de prise de vue.
- **Loisir** : Activité culturelle ; Activité de plein air ; Activité Commerciale ; Détente/Bien-être.
- **Sport** : Activité sportive ; Accessoire de sport ; Manifestation sportive.
- **Météorologie** : Saison ; Ambiance.
- **Fête et festival** : Manifestation ; Artiste.
- **Tourisme** : Institution du tourisme ; Organisme ; Lieu urbain ; Activité de promotion touristique ; Documentation touristique.
- **Tourisme fluvial** : Fleuve, Rivière... ; Embarcation.
- **Animal** : Animal domestique ; Animal sauvage ; Animal d'élevage.
- **Mise en scène** : Objet ; Emblème ; Mobilier d'intérieur.
- **Transport** : Mode de transport.
- **Voie de communication** : Chemin/Sentier/Route...
- **Personnage** : Figuration ; Personnalité.
- **Copyright** : Photographes ; Office de tourisme ; Organisme HG (= Haute-Garonne) ; Urbanisme HG ; Tourisme Occitanie

Je me suis appuyé sur l'ensemble du fonds pour mettre en place les termes du thésaurus. Après une première consultation, le CDT 31 m'a donné des termes qui leur paraissait pertinent et qui étaient manquant (exemple : Val d'Aran, ; Randonnée équestre...). Ils m'ont également fourni une liste de l'ensemble des villes et villages de la Haute-Garonne (588), issue de la base de données *Tourinsoft*. Cela est consécutif au fait que j'avais d'abord identifié les communes représentées sur les photographies et le CDT 31 souhaite avoir directement leur nombre total

dans le thésaurus. Cela m'a amené à clarifier le thésaurus en le scindant en deux parties. Une partie **Localisation** et une partie **Mots-clés**, comme c'est le cas pour le thésaurus du CRT Occitanie.

Dans ce thésaurus, la distinction des catégories d'âges est importante car cela fait partie des recherches les plus fréquentes de la part des utilisateurs du fonds du CDT 31. Par exemple, durant mon stage, Jean Micoud, directeur, a souhaité avoir des photographies de randonnées mettant en scène des personnes ne faisant pas partie de la catégorie senior.

Il est fastidieux d'imbriquer l'ensemble des termes entre eux pour obtenir un rendu cohérent et lisible par tous. Certains mots-clés sont importants et il est parfois difficile de leur attribuer la bonne place et le bon cheminement. Après avoir terminé la réalisation du thésaurus, j'ai pu me concentrer sur le logiciel à mettre en place pour le CDT 31.

Troisième partie :  
La photothèque



# Chapitre 1 : Analyse des logiciels de photothèque envisagés pour le CDT 31

Afin de déterminer un logiciel pour créer la photothèque du CDT 31, il m'a semblé indispensable de réaliser une étude comparative de différentes offres disponibles sur le marché. Je me suis inspiré de plusieurs mémoires et autres documents présentant des études de logiciels consécutives à une mission similaire à la mise en place d'une photothèque en ligne pour une entreprise<sup>30</sup>.

## *1.1 La méthode mise en place*

Pour construire cette étude, je me suis appuyé sur le cahier des charges et j'ai sélectionné des critères répondant aux besoins de la structure. J'ai donc scindé mon analyse en plusieurs points :

- **Contenu documentaire** : Langue ; Indexation ; Recherche ; Consultation/Affichage ; Géolocalisation ; Albums ; Traitement des images ; Panier ; Diaporama ; Calendrier ; Statistiques ; Documentation disponible.
- **Contenu web** : Droits d'accès ; Maintenance ; Sécurité et accessibilité ; Esthétique ; Interface.
- **Autres** : Prérequis d'installation ; Coût.
- **Points forts/Points faibles** : Dévoile les plus et les moins des logiciels étudiés afin d'aboutir à un constat final.

Pour choisir les logiciels mis à l'étude, j'ai effectué des recherches pendant plusieurs semaines sur le web, mais aussi auprès des professionnels de la documentation et des développeurs qui ont mis en place les logiciels pour d'autres structures touristiques. Je me suis concentré sur des logiciels libres ou partiellement libres, correspondant aux tarifs envisagés par le CDT 31.

*Xnview* est le premier logiciel qui m'est venu à l'idée mais j'ai très vite décidé de ne pas l'analyser car, même s'il est gratuit, il ne correspond pas du tout aux attendus de la structure. Il est intéressant pour trier et organiser des images mais il n'a pas les fonctionnalités nécessaires

---

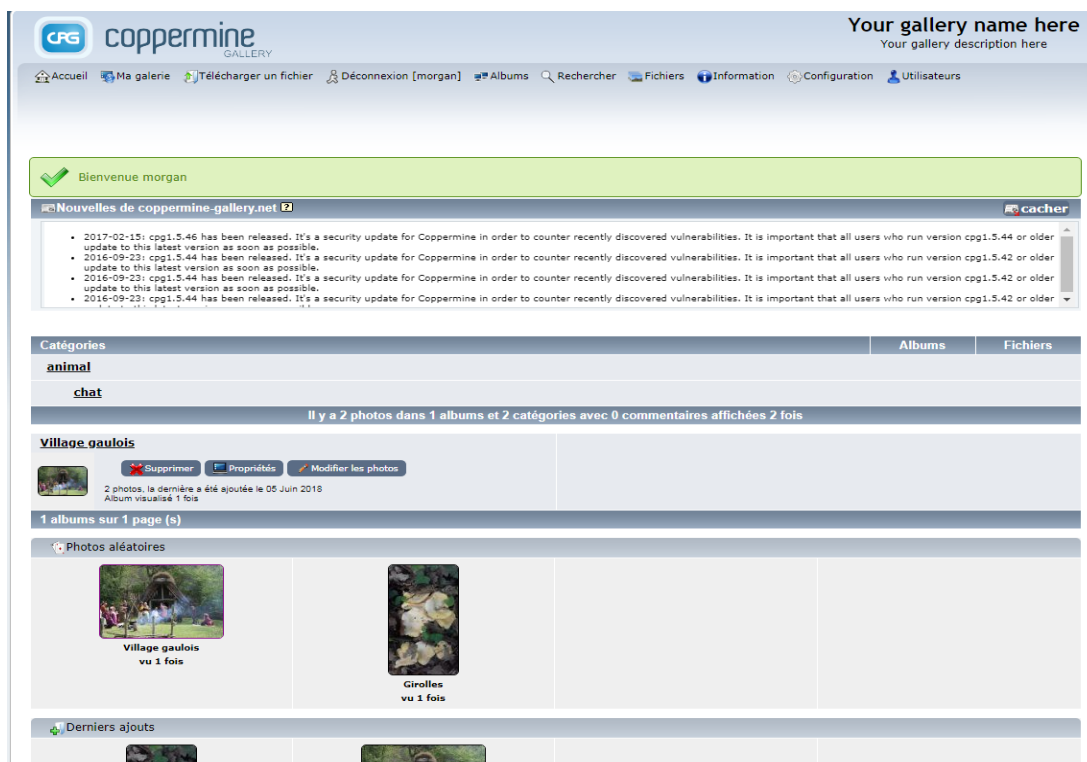
<sup>30</sup> Voir bibliographie Troisième partie, chapitre 1  
*Mémoire de master 2 Archives et Images*

afin de proposer une vitrine professionnelle permettant de valoriser des images touristiques. Les logiciels libres *Zenphoto* et *Phraseanet* étaient potentiellement intéressants à analyser mais je me suis rendu compte que les fichiers de ces logiciels étaient lourds et que l'installation était longue. Le résultat est que je n'ai pas réussi à installer ces logiciels, à la fois sur l'ordinateur que j'utilise au CDT 31 et sur le mien. J'ai donc sélectionné quatre logiciels ayant des conditions préalables coïncidant avec la réalisation d'une photothèque en ligne : *Piwigo* ; *Lychee* ; *Coppermine* ; *IGalerie*<sup>31</sup>.

## 1.2 Coppermine

J'ai vu beaucoup d'avis dithyrambiques concernant ce logiciel, notamment le fait que c'était une référence dans la création de photothèque en ligne. Il est certes pratique et très simple à installer, mais je me suis rendu compte qu'il avait de nombreux défauts. Esthétiquement parlant, il n'est pas convaincant, l'interface est peu fonctionnelle et cela aboutit à un logiciel limité en termes de valorisation documentaire et iconographique. Le rendu global est donc décevant.

Aperçu du test *Coppermine* :



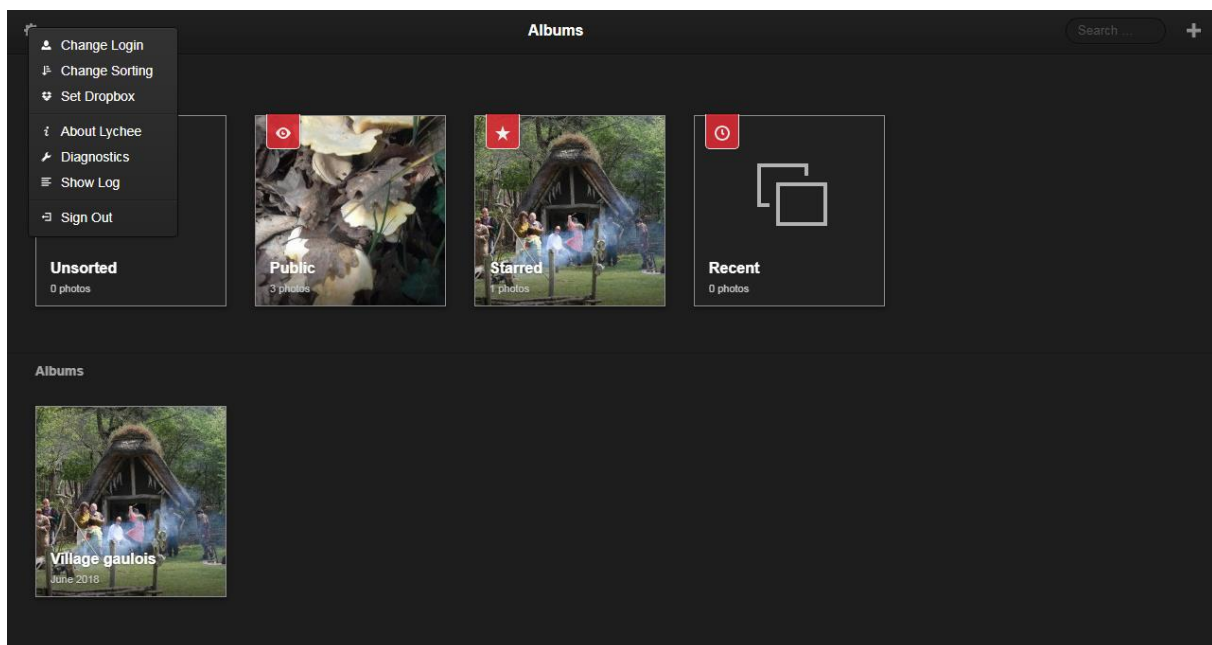
<sup>31</sup> Volume 2 annexe 10 : Etude comparative de logiciel de photothèque  
Mémoire de master 2 Archives et Images

Copie d'écran réalisée le 14 Juin 2018

### 1.3 Lychee

Ce logiciel est davantage attractif. La navigation, l'attractivité et l'esthétique qui en ressort est beaucoup plus moderne, agréable et adaptée aux possibilités de valorisation numérique d'aujourd'hui. Mais la plus grande carence de *Lychee* est, sans aucun doute, l'utilisation de l'anglais en langage unique. Il n'est pas possible d'appliquer tout autre langue que ce soit. L'impossibilité de gérer les utilisateurs et l'absence de sous-albums sont également des manquements rédhibitoires pour le CDT 31 qui n'a donc pas souhaité retenir ce logiciel.

Aperçu du test *Lychee* :

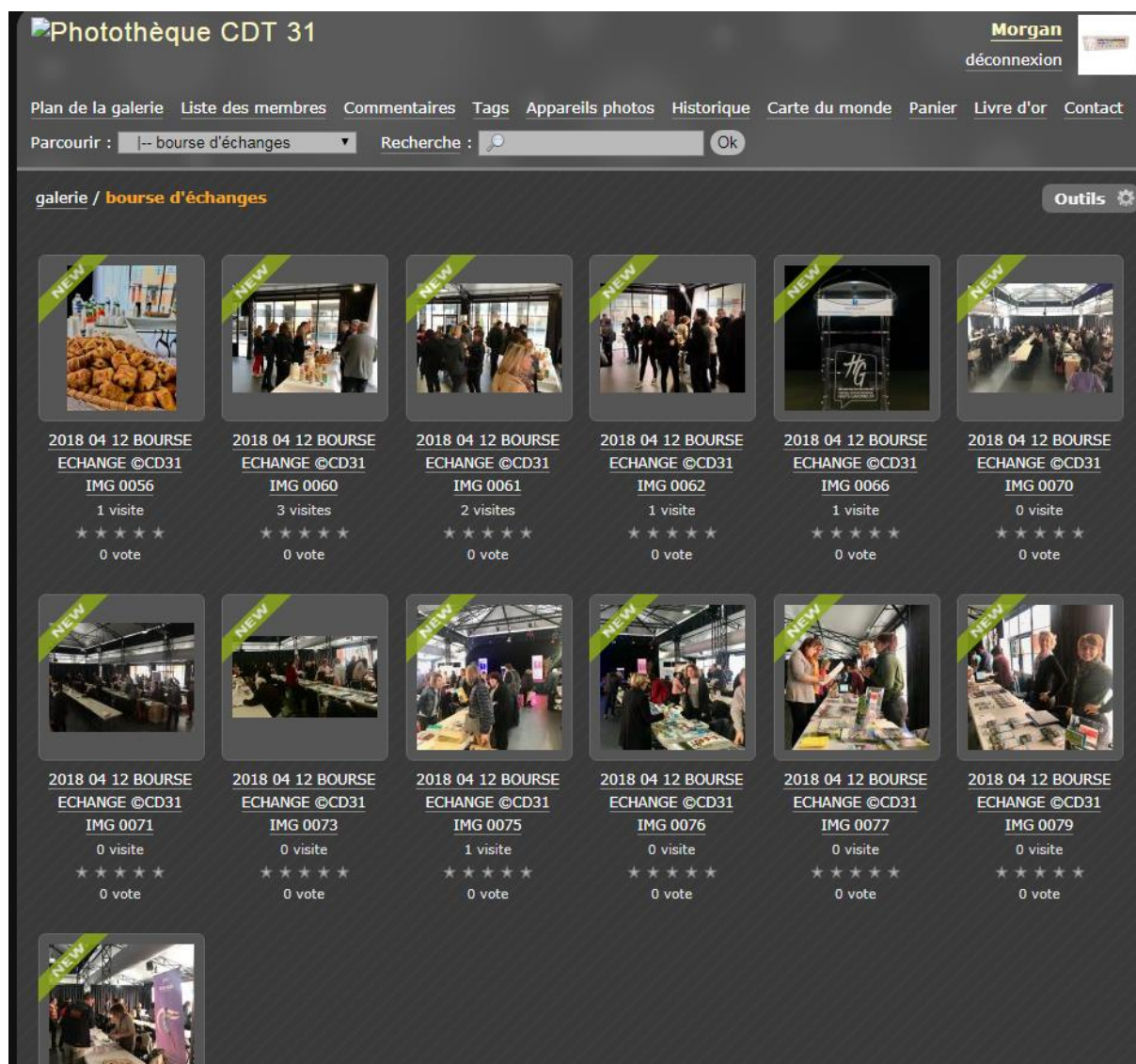


Copie d'écran réalisée le 14 Juin 2018

### 1.4 IGalerie

Le logiciel se rapproche des souhaits établis par le CDT 31. Contrairement à *Lychee*, il est disponible exclusivement en français ce qui facilite grandement l'emploi du logiciel. Il peut satisfaire tout type d'utilisateur car il permet de créer une galerie de photographies légère mais aussi plus complète. Peu de thèmes sont disponibles mais l'ergonomie globale attire l'œil de l'utilisateur. Malgré ces qualités, la pratique professionnelle du logiciel pose question car l'espace de stockage n'est pas suffisant.

Aperçu du test *IGalerie* :

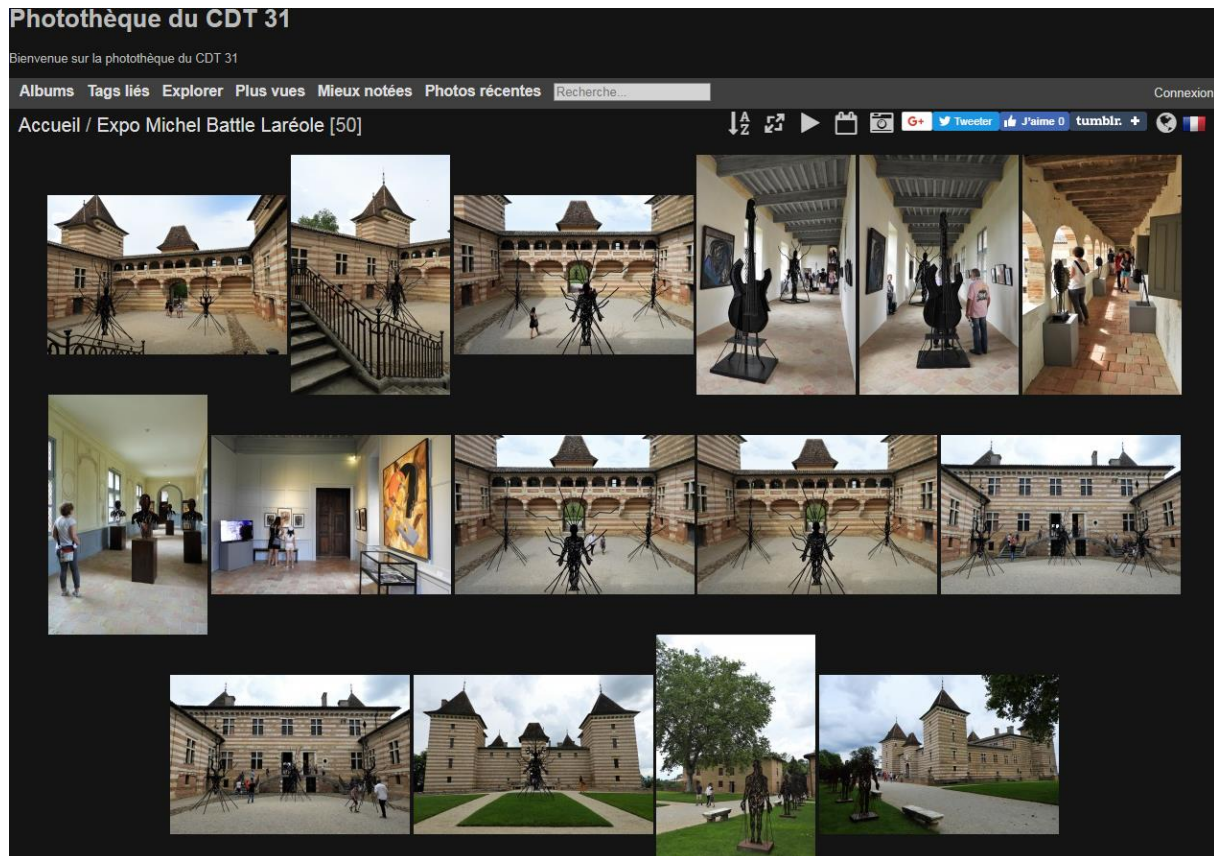


*Copie d'écran réalisée le 14 Juin 2018*

## 1.5 Piwigo

Après avoir longuement testé le logiciel, il m'est apparu évident que *Piwigo* remplissait tous les critères pour devenir le logiciel utilisé par le CDT 31 pour sa photothèque numérique. Il est le plus complet dans tout les domaines (fonctionnalités, ergonomie, navigation, valorisation des images, indexation...). Le choix du logiciel s'est donc naturellement dirigé sur *Piwigo*.

Aperçu du test *Piwigo* :



*Copie d'écran réalisée le 14 Juin 2018*

## Chapitre 2 : Mise en place du logiciel

Après avoir arrêté définitivement le choix du logiciel à mettre en place sur Piwigo, la dernière phase du projet et du stage a commencé. Il a fallu réaliser un travail technique pour installer le logiciel de photothèque puis pour travailler au sein même de celui-ci.

### ***2.1 Installation du logiciel***

L'installation de Piwigo a été décidée fin juin, soit un peu plus d'un mois avant la fin du stage. Pour cela, j'ai respecté les besoins du CDT 31 et j'ai fait appel à la société informatique PSIADÉ. Celle-ci collabore avec le CDT 31 pour toute action liée au numérique. J'ai donc contacté Julien Dulac, directeur du développement et de la stratégie au sein de l'entreprise, afin qu'il mette en place un serveur local dédié au logiciel de photothèque et au CDT 31.

J'ai dû, au préalable, lui fournir les prérequis nécessaires à l'installation. Je lui ai donc envoyé la documentation concernant l'installation du logiciel sur un serveur local. Je lui ai également



indiqué la volumétrie de stockage envisagée pour le logiciel en fonction du fonds iconographique du CDT 31 et de ses ambitions futures. Ainsi, j'ai établi la volumétrie actuelle du fonds à partir de l'état du fonds effectué, à savoir près de 40 Go. Mais, en prévision des futures photographies qui intégreront le fonds, j'ai préconisé auprès de PSIADÉ un espace de stockage équivalent à 200 Go. Tout en sachant qu'il sera possible de l'augmenter si nécessaire à terme.

J'ai aussi défini, en adéquation avec les quatre personnes chargées de m'encadrer pour ce projet, le nom de domaine nécessaire afin d'accéder au logiciel sur le net. Il a été pensé dans une perspective de simplicité, c'est-à-dire, qu'il fallait qu'il prenne en compte le terme « photographie » ainsi que l'appellation de la structure. Cela donne le résultat suivant : [www.photo.tourismehg.com](http://www.photo.tourismehg.com) .

Quelques jours plus tard, Julien Dulac m'a envoyé le lien configuré et l'adresse de la base de données qui est reliée à la photothèque Piwigo. Celle-ci est hébergée sur le logiciel *Wamp* et son système de gestion est MariaDB car cela correspond à la licence de type Linux, mise en place par PSIADÉ pour héberger le logiciel.

Il me revenait ensuite de télécharger Piwigo sur mon poste informatique, d'extraire les fichiers du logiciel et de les transférer sur le serveur créé, à partir d'un logiciel de transfert de fichier. Pour cela je devais respecter le chemin suivant : `/var/www/html`.

Au départ j'ai tenté de réaliser ce travail sur le logiciel *FileZilla*, mais cela ne fonctionnait pas. J'ai donc sollicité Mr Dulac qui m'a préconisé d'utiliser le logiciel *WinSCP*. Ainsi, j'ai pu transférer les fichiers en ayant, au préalable, renseigné les informations techniques permettant d'accéder au serveur dédié mis en place par PSIADÉ (nom de domaine, numéro de port, nom utilisateur, mot de passe).

Une fois le transfert effectué avec succès, d'importantes difficultés ont vu le jour pour installer le logiciel. Après avoir rempli le formulaire d'installation sur la page web proposée, je ne pouvais pas accéder à Piwigo. En effet, après un long chargement, une page blanche ou un message d'erreur 500 apparaissait sans cesse après chaque essai. PSIADÉ a résolu le problème et, après plusieurs recherches, il est apparu qu'il manquait un package « PHP- XML » nécessaire à l'installation de *Piwigo*. PSIADÉ a pu corriger ce problème.

Le logiciel fut prêt fin juin mais il n'était pas pour autant parfait. Quelques problèmes

techniques ont vu le jour, notamment l’affichage de messages d’erreur en lien avec les fichiers PHP du logiciel Piwigo, sous forme de bandeau en haut de la page web. Exemple: *Warning: Illegal string offset 'apply\_to\_albums' in /var/www/html/plugins/polaroid/main.inc.php on line 46.*

Certains ont pu s’effacer grâce à la mise à jour aboutissant sur la mise en place de la nouvelle version de Piwigo ainsi que sur la mise à jour des extensions du logiciel. Il reste cependant quelques messages mais cela ne nuit pas au bon fonctionnement de la photothèque.

## ***2.2 Utilisation du logiciel***

Pour commencer mon travail sur Piwigo, j’ai créé un compte au nom de ma tutrice de stage, qui s’occupera de la photothèque après mon départ. Ce compte s’est vu automatiquement attribué le statut « Webmestre », c’est-à-dire, qu’il est possible de tout faire sur le logiciel grâce à ce statut. Les autres statuts du logiciel et qui concerne le CDT 31 sont le statut « Visiteur » qui peut consulter, télécharger et intégrer des photographies au sein du logiciel, et le statut « Invité » qui permet seulement de consulter la photothèque et de télécharger des images.

J’ai ensuite activé un thème « Modus » pour rendre la photothèque plus attractive<sup>32</sup>. Celui-ci peut être changé à souhait dans la partie Administration et dans l’onglet « Configuration » puis « Thèmes ». Cet onglet permet aussi de configurer la photothèque en détails en renseignant les paramètres concernant les attributs généraux, les tailles des images, les filigranes, l’affichage et les commentaires. Il est également possible de changer la configuration du menu et le langage utilisé au sein de la galerie photographique.

Dans le menu « Plugins », j’ai mis en place des plugins (= fonctionnalités) afin de répondre au plus près aux besoins de la structure mais aussi pour donner davantage de relief à la photothèque. En tout, 33 plugins ont été ajouté. Voici une sélection des plugins mis en place :

- **Contact Form** : Ajoute un lien « Contact » dans le bloc menu permettant à l’utilisateur d’accéder à un formulaire de contact.
- **Download by Size** : Les utilisateurs choisissent la taille de la photo qu’ils souhaitent télécharger.

---

<sup>32</sup> Voir volume 2 annexe 11 : Charte d’utilisation de la photothèque Piwigo : Partie Administration.

- **Polaroid** : Les images apparaissent sous format polaroid lorsque l'utilisateur passe la souris dessus dans la galerie photographique.
- **RV Maps & Earth** : Fonction de géolocalisation liée aux applications Google Maps et Google Earth.
- **User Collections** : Les utilisateurs inscrits à la photothèque peuvent réaliser une sélection de photographies à intégrer dans une collection. Cela peut servir par exemple si une personne externe souhaite avoir des images sur un thème en particulier. Un lien internet est attribuée à chaque collection.

Le menu de la partie Administration comprend également un onglet « Photos ». Il permet d'ajouter des images, de prendre connaissance des informations concernant les notations attribuées aux images, de gérer les tags associés aux images (ajout/suppression, fusionner, éditer, dupliquer), de gérer les images selon un mode global ou unitaire. En mode global, toutes les questions proposées par le logiciel vis-à-vis d'une image sont possibles. En mode unitaire, il est possible de renseigner les informations sur des images les unes à la suite des autres. Cela permet de gagner en rapidité concernant le travail documentaire à effectuer.

Voici un aperçu du mode unitaire :



The screenshot shows the 'Gestion par lot' (Batch Management) interface of the Photothèque Haute Garonne Tourisme website. The page title is 'Photothèque Haute Garonne Tourisme' and the user is 'nlacomme'. The interface includes a sidebar with navigation options like 'Photos', 'Ajouter', 'Notation', 'Tags', 'Photos récentes', 'Gestion par lot', 'Albums', 'Utilisateurs', 'Plugins', 'Outils', and 'Configuration'. The main content area shows two photo entries for the album '2016 03 23 Superbagnères ©ManuelHuynh B4A4860' and '2016 03 23 Superbagnères ©ManuelHuynh B4A4859'. Each entry has a form for editing metadata: Title, Author, Date of creation, and visibility ('Qui peut voir cette photo?'). There are also tag selection buttons (e.g., 'Ciel bleu', 'HD - Haute Définition', 'Hiver', 'Horizontale', 'Neige', 'Paysage', 'Plan d'ensemble', 'Pyrénées', 'Station de sport d'hiver', 'Superbagnères', 'Snowboard') and a description field. A small thumbnail of a snowy mountain scene is visible next to each entry, with an 'Editer' (Edit) button below it.

*Copie d'écran réalisée le 20 juillet 2018*

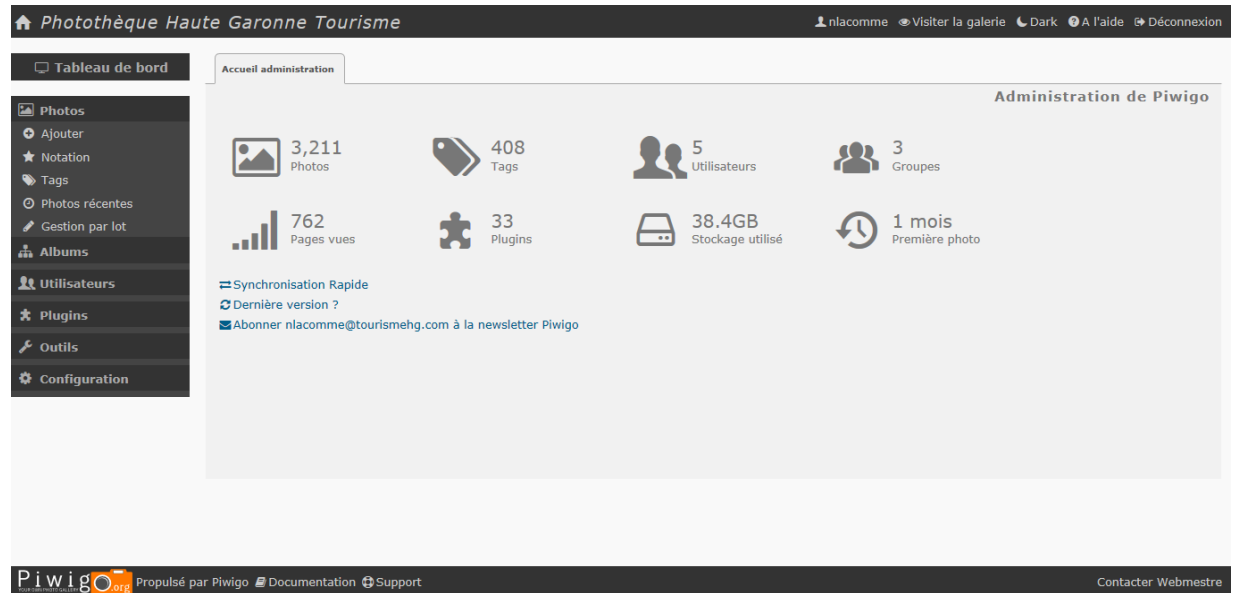
L'onglet « **Album** » permet de gérer ses différentes propriétés, de pouvoir éditer les images qui en font partie et de définir les permissions le concernant (public ou privé, accès pour les groupes et les utilisateurs).

L'onglet « **Utilisateurs** » est très important pour gérer les profils des différentes personnes inscrites au sein de la photothèque. Il est possible d'attribuer les statuts, d'attribuer, éventuellement, des niveaux de confidentialité qui correspondent à ceux établis pour les images. Ils sont organisés, de manière hiérarchique, comme cela : *Tout le monde*, *Admins*, *Famille*, *Amis*, *Contacts*. Cela veut dire que, par exemple, si un utilisateur a un niveau de confidentialité *Famille*, il pourra consulter et télécharger les images qui sont configurées avec ce niveau de confidentialité mais aussi les niveaux *Amis* et *Contacts*, qui sont hiérarchiquement inférieurs. Il est aussi possible de créer des groupes et de mettre en place les permissions selon les albums en vigueur au sein de Piwigo. J'ai créé trois groupes d'utilisateurs pour faciliter la lisibilité des va et vient au sein de la photothèque : CDT 31, Médias, Partenaires institutionnels.

L'onglet « **Outils** » est intéressant pour visualiser le flux de visites au sein de la photothèque grâce à l'historique. Il permet aussi d'effectuer les mises à jour lorsque c'est

nécessaire ainsi que la maintenance globale du logiciel en seulement un click pour chaque action à effectuer.

Voici un aperçu du tableau de bord de la partie Administration de la photothèque :



*Copie d'écran réalisée le 28 Juillet 2018*

Pour ce qui est de la partie galerie photographique<sup>33</sup>, elle comporte un seul et unique album intitulé *Photos Tourisme HG*, conformément au souhait du CDT 31 indiqué dans le cahier des charges (cf. volume 2 annexe : Cahier des charges).

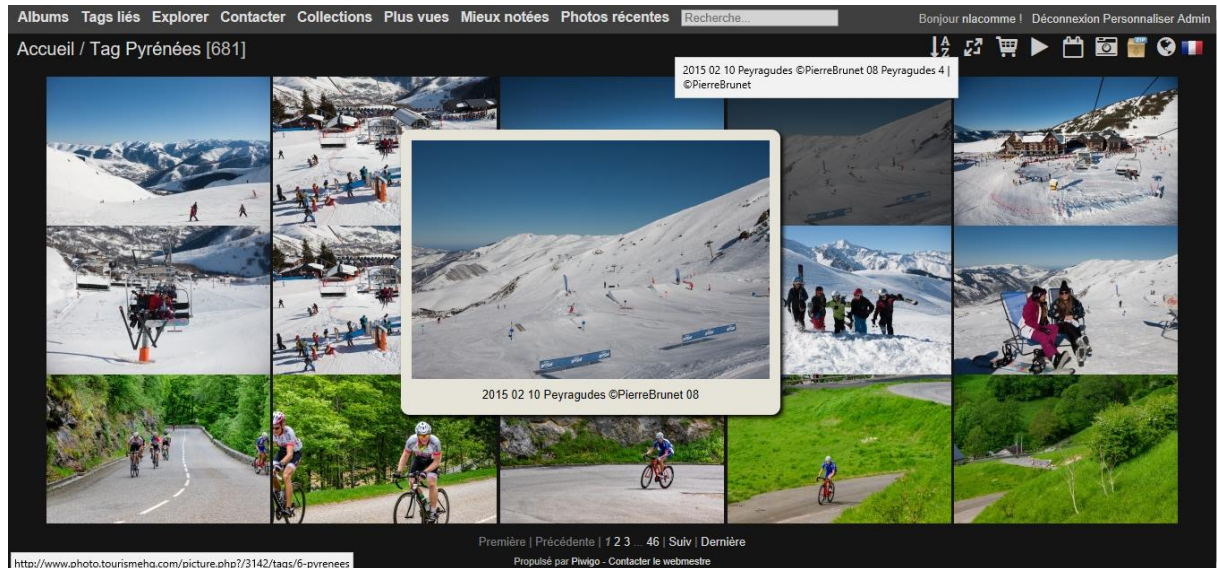
Le menu comprend une barre de recherche simple. Il est constitué des onglets suivants :

- **Albums** : Accès à l'album de la photothèque.
- **Tags liés** : Accès au nuage de tags liés à l'ensemble des images de la photothèque.
- **Explorer** : Accès aux images favorites, les plus vues, les plus commentées, les plus téléchargées, les plus récentes, les mieux notées, à une sélection réalisée au hasard (définie par l'ordinateur), à un calendrier. Cet onglet propose également d'accéder à la recherche avancée, à l'ensemble des tags, à l'ensemble des commentaires effectués, à la page contact et au livre d'or qui permet de faire des remarques sur la photothèque.
- **Contact** : Accès au formulaire de contact.

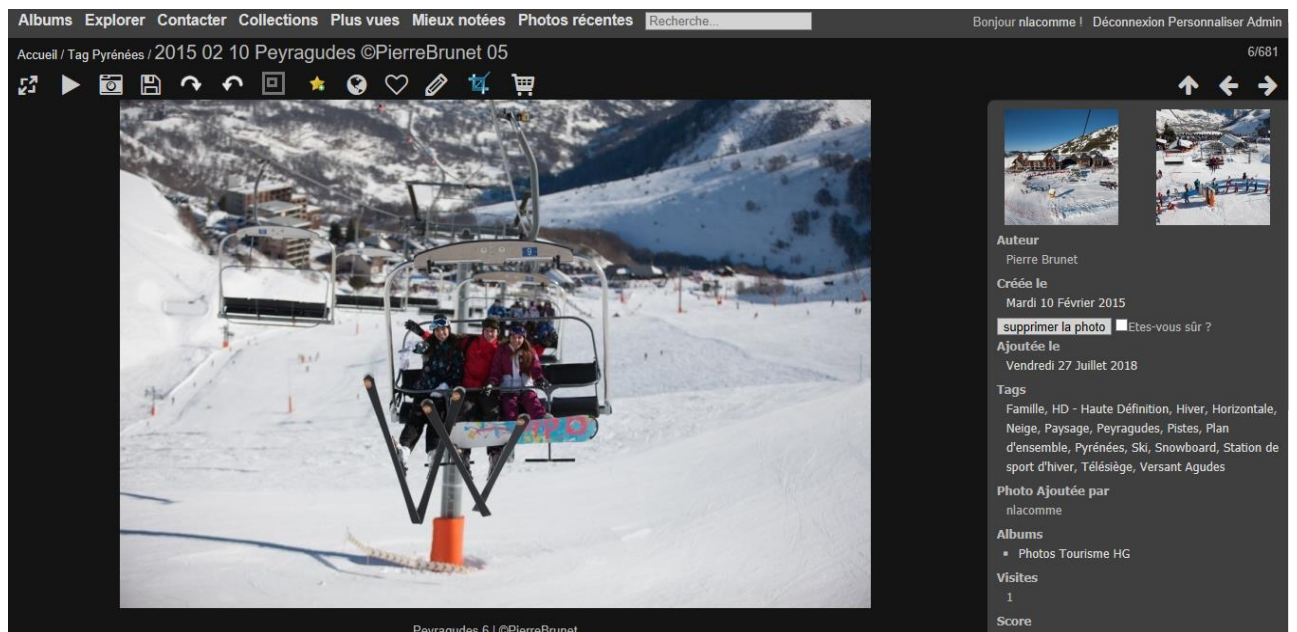
<sup>33</sup> Voir volume 2 annexe 12 : Charte d'utilisation de la photothèque *Piwigo* : Partie Utilisateur

- **Collection** : Accès aux collections créées.

Lorsque l'utilisateur clique sur une photo, il accède à une page avec, à gauche, la photographie selon sa taille prédéfinie et, à droite, les informations la concernant. Voici un aperçu de la galerie photographique :



*Copie d'écran réalisée le 28 Juillet 2018*



*Copie d'écran réalisée le 28 Juillet 2018*

Avant mon départ du CDT 31, j'ai insisté sur le fait qu'il est absolument indispensable que chaque personne susceptible d'intégrer des photographies dans la photothèque ait en sa possession la charte de nommage et le thésaurus afin que le travail documentaire soit uniformisé

et que l'indexation ne parte pas dans tout les sens. C'est, je pense, la condition afin d'assurer la fluidité de la recherche et donc le succès de la photothèque. Reste à savoir si cette recommandation sera suivie ou pas...

Au moment de mon départ, de nombreuses questions étaient encore en suspens notamment concernant la meilleure stratégie pour faire grandir la photothèque. Au vu du nombre considérable de photographies qui doivent être insérée, une idée consistant à créer un album annexe réservé aux administrateurs de la photothèque et contenant les photos en attente d'indexation, a vu le jour au sein du CDT 31. Le but est de pouvoir avoir l'ensemble du fonds dans la photothèque et d'avoir un gage de sécurité supplémentaire. Un autre sujet de réflexion est le fait de disposer de la photothèque directement sur la plateforme Piwigo.com, pour éviter les problèmes techniques auxquels j'ai du faire face durant mon stage.

## Conclusion

Tout au long de ce stage au sein du Comité Départemental de Tourisme de Haute-Garonne (CDT 31), effectué dans le cadre du Master 2 Archives et Images, j'ai pu découvrir la réalité professionnelle en ce qui concerne la gestion quotidienne d'un fonds iconographique numérique. J'ai développé de nouvelles compétences documentaires et techniques concernant la valorisation numérique des images au sein d'une structure dédiée au secteur touristique.

Ce rapport présente, en premier lieu, la structure d'accueil dans sa globalité, en s'intéressant plus particulièrement à ses actions numériques, afin d'appréhender de la meilleure façon possible l'environnement dans lequel j'ai évolué pendant quatre mois.

Dans l'optique de l'objectif de départ établi par le CDT 31, vis-à-vis du projet photothèque, j'ai ensuite établi chronologiquement les différentes étapes nécessaires à son aboutissement. J'ai voulu montrer comment le projet a été pensé et réalisé. J'ai notamment insisté sur le cahier des charges car il est la colonne vertébrale de ce projet numérique. Si celui-ci est correctement respecté, il garantit la réussite de la photothèque. Il montre qu'un projet de la sorte doit être murement anticipé et réfléchi pour obtenir des résultats en adéquation avec les ambitions de départ.

J'ai enfin expliqué de manière détaillée le déroulement de la seconde partie du stage, consacrée à la mise en place technique du logiciel de photothèque choisi. Les difficultés engendrées pour son installation m'ont fait prendre conscience des exigences techniques liées à ce travail informatique. Dans les dernières semaines de stage, j'ai enclenché le processus de valorisation pure des images au sein de la photothèque en réalisant le travail d'intégration et d'indexation des documents.

Ce stage de fin d'études m'a permis de rencontrer des professionnels à l'écoute et d'enrichir mes connaissances dans le domaine de la documentation iconographique. Cela m'aidera, je l'espère, à m'insérer professionnellement, à réussir et à m'épanouir dans les actions que je serais susceptible d'entreprendre.

## Bibliographie

La bibliographie a été arrêtée le 8 Aout 2018. Les références bibliographiques sont classées par parties, et, plus particulièrement, par chapitres.

### **Première partie : Etude de l'existant : Le Comité Départemental de Tourisme de Haute-Garonne**

#### **Chapitre 1 : Evaluation institutionnelle du lieu de stage**

- Document interne au CDT 31 : *Guide d'accueil du CDT 31*, mis à jour le 13 mars 2018
- BernieRédac – Overblog. « Stratégie pour booster le tourisme en Haute-Garonne ». *bernieshoot.fr*, 12 novembre 2017. Consulté le 1<sup>er</sup> Aout 2018. Disponible sur : <http://www.bernieshoot.fr/2017/11/tourisme-haute-garonne-qualite-booster.html>
- Tourisme et Territoires. « Pôle Promotion/Communication ». *tourisme-territoires.net*. Consulté le 1<sup>er</sup> Aout 2018. Disponible sur : <https://www.tourisme-territoires.net/adt-cdt/mission-promo-comm-web/>
- Conseil Départemental de la Haute-Garonne. « Le Comité départemental du tourisme révolutionne sa communication ». *Comité Départemental de la Haute-Garonne*. Consulté le 1<sup>er</sup> Aout 2018. Disponible sur : <https://www.haute-garonne.fr/actualites/le-comite-departemental-du-tourisme-revolutionne-sa-communication>
- Comité Départemental de Tourisme de Haute-Garonne. *Tourisme Haute-Garonne*. Consulté le 1<sup>er</sup> Aout 2018. Disponible sur : <https://www.hautegaronnnetourisme.com/>
- Web-Tv-Tourisme. *WebTV Tourisme*. Consulté le 1<sup>er</sup> Aout 2018. Disponible sur : <http://www.web-tv-tourisme.com/>
- Tourisme Haute-Garonne. *Tourinsoft*. Consulté le 1<sup>er</sup> Aout. Disponible sur : <http://www.tourinsoft.com/>

## Deuxième partie : Analyse des besoins

### Chapitre 2 : Cahier des charges

- Avignon Tourisme. « Cahier des charges : Photothèque/Base documentaire Avignon – Palais des Papes ». Consulté le 1<sup>er</sup> Aout 2018. Disponible sur : [http://www.ftp-avignon.com/extranet/marches/Cahier%20des%20charges%20Photothèque\\_DEF.pdf](http://www.ftp-avignon.com/extranet/marches/Cahier%20des%20charges%20Photothèque_DEF.pdf)
- ARDESI – Agence Régionale Développement Société de l'Information. « Outil d'aide à la rédaction d'un cahier des charges », 2006. Consulté le 1<sup>er</sup> Aout 2018. Disponible sur : <https://fr.slideshare.net/ardesimp/cahierdescharges-otsi>

### Chapitre 6 : Le thésaurus

- Département des Alpes-de-Haute-Provence. « Thésaurus du Tourisme et des Loisirs », 1<sup>ère</sup> édition 1999. Consulté le 1<sup>er</sup> Aout 2018. Disponible sur : [http://www.alpes-haute-provence.com/sites/default/files/file/THESAURUS\\_simplifie.pdf](http://www.alpes-haute-provence.com/sites/default/files/file/THESAURUS_simplifie.pdf)

## Troisième partie : La photothèque

### Chapitre 1 : Analyse des logiciels de photothèque envisagés pour le CDT 31

- Mayvial, Flore. *Quel logiciel de gestion d'images fixes pour quels métiers ? Typologies des fonctionnalités logicielles pour aider au choix du nouveau système de gestion photo de Chevalier Conservation*. Mémoire. Conservatoire National des Arts et Métiers, Ecole Management et Société-Département CITS INTD, 2013. 166 p.
- URFIST – Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique. « Tableau comparatif des logiciels (suite) ». *URFIST de Paris*, 4 février 2005. Consulté le 1<sup>er</sup> Aout 2018. Disponible sur : [http://urfist.chartes.psl.eu/anciensite/image\\_numerique/Base\\_comparatif1.htm#indexation](http://urfist.chartes.psl.eu/anciensite/image_numerique/Base_comparatif1.htm#indexation)

## **Ensemble du rapport**

- Lefranc, Caroline. *Créer et gérer une photothèque : organiser son fonds d'images*. Bois-Guillaume : Editions Klog, 2016. 200 p. ISBN 979-10-92272-16-1
  
- Kattnig, Cécile. *Gestion et diffusion d'un fond d'image*. Paris: Armand Colin, 2005. 128 p. ISBN 978-2-200-34434-4
  
- Ginier, Laurence. *Logiciel libre ou propriétaire : quelle solution de photothèque choisir ? L'exemple du Centre international d'études pédagogiques*. Mémoire. Licence professionnelle Ressources documentaires et bases de données spécialité Documentation audiovisuelle. Conservatoire National des Arts et Métiers, 2012. 67 p.



## Table des matières

Introduction .....	4
Première partie : Etude de l'existant : Le Comité Départemental de Tourisme de Haute-Garonne .....	5
Chapitre 1 : Evaluation institutionnelle du lieu de stage.....	6
1.1 Le contexte général du lieu de stage.....	6
1.2 Les enjeux de l'année 2018.....	8
1.3 Le service Promotion/Communication.....	10
1.4 La stratégie numérique du CDT 31 .....	12
1.4.1 Le site web et les réseaux sociaux.....	13
1.4.2 Tourinsoft .....	15
Chapitre 2 : Etat du fonds.....	17
1.1 L'utilisation de l'image au sein du CDT 31 .....	17
1.2 Constats et propositions de changements .....	20
Deuxième partie : Analyse des besoins.....	22
Chapitre 1 : Les missions pour la mise en place d'une photothèque en ligne .....	23
1.1 Les attendus de stage .....	23
1.2 Le rétroplanning .....	24
Chapitre 2 : Le cahier des charges .....	26
2.1 Contexte.....	26
2.2 Etat final du fonds .....	27
2.3 Fonctionnalités .....	27
2.4 Les contraintes.....	28
Chapitre 3 : Veille des thésaurus et photothèques du secteur touristique .....	29
3.1 Les utilisateurs d'Ajaris .....	29
3.2 Utilisateur d'Ajaris.....	33
3.3 Utilisateur de Gallery.....	35
3.4 Les utilisateurs de Piwigo.....	36
Chapitre 4 : Le tri .....	39
4.1 Les images sans droits .....	39
4.2 Transformation du fonds .....	39

4.3 Proposition d'une nouvelle arborescence.....	40
Chapitre 5 : La charte de nommage .....	40
5.1 Première version.....	41
5.2 Seconde version.....	43
Chapitre 6 : Le thésaurus.....	44
6.1 Penser le thésaurus .....	44
6.2 Indexation .....	45
Troisième partie : La photothèque .....	48
Chapitre 1 : Analyse des logiciels de photothèque envisagés pour le CDT 31.....	49
1.1 La méthode mise en place .....	49
1.2 Coppermine .....	50
1.3 Lychee .....	51
1.4 IGalerie .....	51
1.5 Pwigo.....	52
Chapitre 2 : Mise en place du logiciel.....	53
2.1 Installation du logiciel .....	53
2.2 Utilisation du logiciel .....	55
Conclusion /du mémoire/ .....	61
Bibliographie.....	62

ANNEXES (volume 2)